This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06665738 2

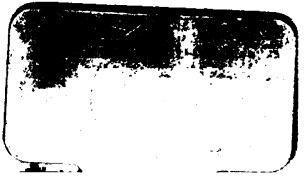

COLLECTION DE DOCUMENTS

rares ou inédits

RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS

LES

SIX COUCHES

DE

MARIE DE MÉDICIS

TIRÉ A 350 EXEMPLAIRES

TOUS NUMÉROTÉS

325 sur papier vergé des Vosges.

22 — chine véritable.

3 sur parchemin

N° [redacted]

TH
PU
Y

Imp. Houiste, r. Hautefeuille, 5. Paris

LES

SIX COUCHES

DE

MARIE DE MÉDICIS

Reine de France et de Navarre

RACONTÉES

PAR LOUISE BOURGEOIS, dite BOURSIER

sa sage-femme

Étude biographique, Notes & Éclaircissements

Par le docteur ACHILLE CHEREAU

Orné de deux portraits gravés sur cuivre

PARIS

LIBRAIRIES :

LÉON WILLEM | PAUL DAFFIS

8, RUE DE VERNEUIL, 8 | 7, RUE GUÉNÉGAUD, 7

1875

NEW YORK

Imp. Houste, r. Hautefeuille, 5. Paris

NOTICE

SUR

LOUISE BOURGEOIS

De temps en temps, l'on trouve à acheter, soit dans les ventes publiques, soit aux échoppes des bouquinistes de nos quais de Paris, un petit livre d'assez maigre apparence, d'habitude méchamment relié, et sur le dos duquel on lit : *Observations diverses.*

Ouvrons ce bouquin, il en vaut la peine.

On remarque d'abord le frontispice gravé, au milieu duquel on lit ceci :

Observations diuerses sur la stérilité, perte de fruict, fœcondité, accouchements

et maladies des femmes et enfants nouueaux-naiz. Amplement traictées par L. Bourgeois dite Boursier, sage femme de la Roine. Œuure vtil et nécessaire à toutes personnes. Dédié à la Royne. A Paris, chez A. Saugrain, rue Saint-Jacques, à la Nef d'argent, devant St.-Benoist, 1609.

Le livre est encore enrichi de deux charmants portraits gravés par Pierre Firens et par Thomas de Leu.

L'un représente la Reine Marie de Médicis dans toute la splendeur de sa jeunesse et de sa beauté.

L'autre donne l'image de l'auteur même, de Louise Bourgeois, dite Boursier.

Les Observations diverses, qui sont précédées d'une dédicace à la Reine, d'un avis au Lecteur, et, suivant l'usage du temps, d'une foule de morceaux de poésies, à la Reine, à la princesse de Conti, à madame de Montpensier, à madame d'Elbeuf, à la duchesse de Sully, à la marquise de Guercheville, etc., et aux divers médecins de la Cour, comprennent cinquante chapitres : mélange singulier d'excellents préceptes pour la pratique des accouchements et de formules bizarres enfantées par l'ignorance et la superstition.

Le livre dont nous parlons a cent vingt et un feuillets, et se termine par une table des chapitres.

Il eut un grand succès.

En 1617, le même libraire A. Saugrain le rééditait.

En 1626, la veuve Thomas Doré, de Rouen, et Melchior Mondière, de Paris, le donnaient en même temps au public ; mais, cette fois, augmenté de deux nouvelles parties.

Puis, en 1651, 1652, et 1653, J. Dehoury et Henri Ruffin, tous deux libraires de Paris, mettaient encore en vente les *Observations diverses*, accompagnées de deux morceaux d'un grand intérêt. Nous voulons parler de l'*Instruction à ma fille*, que l'accoucheuse rédigea pour une de ses filles qui avait embrassé la même carrière qu'elle, et du *Récit véritable de la naissance des enfants de France*.

C'est ce *Récit* qu'à notre tour nous rééditons aujourd'hui, en l'accompagnant de notes et éclaircissements.

On y trouvera des qualités fort appréciables : la naïveté charmante d'un narrateur qui ne vise point à l'effet et qui raconte tout simple-

ment, sans arrangement de phrases; l'exactitude rigoureuse des faits; des allusions piquantes touchant certains personnages qui tourbillonnaient autour du trône; et pardessus tout on verra le roi Vert-Galant dans son ménage, en robe de chambre, pour ainsi dire, éprouvant tous les sentiments qu'inspire la nature, s'y livrant ni plus ni moins qu'un bon bourgeois, et lançant çà et là ces réparties familières, ces *gausseries* qui ont tant contribué à sa popularité.

Le *Récit véritable de la Naissance des Enfants de France* n'a jamais été réimprimé in extenso. De La Place, dans ses *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire* (Bruxelles, 1781, in-8°, p. 326-361), n'en a donné qu'un extrait, un tableau incolore. Michaud et Poujoulat, dans leur collection (1838, t. XI, Ire partie, p. 517-520), n'y ont emprunté que quelques pages. Nous espérons que notre petit livre sera bien accueilli des souscripteurs à la *Collection parisienne* de M. L. Willem.

Louise Bourgeois naquit en 1563. Suivant une note qui nous a été communiquée en 1855, par M. L. Chalon, président de la Société des Bibliophiles belges, et qu'il tenait

lui-même de H. Delmotte, bibliothécaire à Mons, la future accoucheuse de Marie de Médicis aurait vu le jour dans cette dernière ville. Quoiqu'il en soit, elle était issue d'une famille aisée appartenant à la bourgeoisie. Son père, Charles Bourgeois, était assez riche pour avoir fait bâtir, vers l'année 1585, sur le fossé de la porte Buci, qui s'élevait au confluent actuel des rues Contrescarpe et Saint-André-des-Arts, des maisons d'une valeur de quinze mille livres. Nous n'avons aucun détail sur les premières années de cette femme qui devait acquérir plus tard une si grande notoriété. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'âge de vingt et un ans, elle épousa, le 30 décembre 1584, le sieur Martin Boursier, « chirurgien-barbier », attaché à l'armée du Roi, qui avait étudié sous Ambroise Paré, dans la maison duquel il avait demeuré non moins de vingt ans (1).

(1) Le mariage eut lieu à la paroisse de Saint-Sulpice. C'est ce qui résulte de l'examen que nous avons fait autrefois d'un registre de cette paroisse, registre brûlé comme tant d'autres par le régime de la Commune. On y lisait : *Le 30 décembre 1584, mariage de Martin Boursier, chirurgien-barbier et de Loyse Bourgeois.*

La nécessité où il se trouvait de suivre sa compagnie partout où l'appelait son service, fit que madame Boursier restait à Paris avec sa famille, avec laquelle elle vivait en commun, c'est-à-dire avec son père et sa mère. C'était dans l'une de ces maisons dont nous venons de parler, qui s'élevaient près la porte Buci, et qu'elle avait choisie à cause « du bon air et de la liberté des belles promenades. »

Les troubles de cette époque vinrent détruire le calme qui régnait dans cette famille, et furent en même temps la cause éloignée des futurs succès de la femme du chirurgien-barbier.

En effet, Henri de Navarre, après divers exploits pour conquérir sa couronne, vint, le 31 octobre 1590, la veille de la Toussaint, mettre le siége devant Paris. Il logea avec son armée dans les villages de Gentilly, Montrouge, Vaugirard et les localités voisines. Sully, le duc d'Aumont et Châtillon, ayant attaqué le faubourg Saint-Germain, l'envahirent la nuit suivante, et les troupes y firent de grandes déprédations. Les maisons de la famille Boursier, entre autres, furent complètement saccagées « jusqu'à la paille, et de manière qu'il n'y resta un baston de bois dont les caves estoient pleines. » Heureusement

que madame Boursier avait appris par une de ses voisines, femme d'un officier du roi, que l'assaut devait être donné le lendemain par les troupes du Béarnais. Aussi eut-elle la précaution de se retirer avec sa mère et ses trois enfants dans la ville, emportant quelques meubles. Ce n'était pas chose facile, d'abord parce que, dans ces moments de trouble, dit-elle, on ne pouvait trouver des gens qui voulussent bien porter des meubles, et puis, on ne passait qu'à grand'peine par la porte Saint-Germain, pour se mettre à couvert dans l'enceinte de la ville.

Voilà donc madame Boursier, d'une position heureuse, tombée tout à coup dans la misère. Dénuée de tout, ne vivant que de ce qu'elle avait pu sauver du désastre, obligée de « vendre tous les jours pièce à pièce, » elle ne perdit pourtant pas courage et se mit à travailler, en attendant le retour de son mari, à divers objets de broderie, « petits poincts, petit mestier, broderies à jarretière, » qu'elle enseignait gratuitement à des filles, ses amies et ses voisines. C'était bien peu pour cinq personnes, dont trois en bas-âge.

Aussi, les troubles étant à peu près passés, et son mari étant revenu dans ses foyers, ma-

dame Boursier se décida-t-elle, son père et sa mère étant morts (1), de se rendre à Tours, dans la famille de Martin Boursier.

L'époque précise de ce départ n'est pas connue, mais elle est postérieure au 14 septembre 1592, puisque, à cette date, Louise Bourgeois tenait sur les fonts baptismaux, en la paroisse Saint-André-des-Arts, la petite-fille d'un maître cordonnier, Gaspard Le Roy, à laquelle elle donna son nom (2).

Il ne paraît pas, du reste, que la jeune femme ait encore trouvé à Tours des ressources suffisantes ; car nous la voyons ne pas s'y établir d'une manière définitive, et quitter cette ville immédiatement après la réduction de Paris à l'obéissance de Henri de Navarre.

C'était, par conséquent, dans le mois de mars 1594. On revint donc à Paris, aussi pauvre qu'auparavant ; le mari cherchant des malades et n'en trouvant pas ; la femme se li-

(1) Ch. Bourgeois, le père de notre sage-femme, mourut le 26 juillet 1590, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-André-des-Arts. (Ex-Archives de l'Hôtel de Ville.) Quant à sa mère, nous n'avons pu retrouver son acte de décès ; mais bien certainement elle mourut entre les années 1590 et 1593.

(2) Ex-Archives de l'Hôtel de Ville.

vrant à des travaux d'aiguille qui étaient loin de subvenir aux exigences journalières d'une nombreuse famille.

Louise Bourgeois nous dira comment elle sut se tirer d'embarras en apprenant l'état de sage-femme ; comment elle fut reçue, malgré l'opposition haineuse de la matrone Dupuis, qui tenait le haut du pavé; ses débuts bien modestes dans la clientèle, depuis l'accouchement de la femme du crocheteur jusqu'à ceux des plus grandes dames; elle racontera les circonstances heureuses, mais habilement ménagées, qui la mirent face à face avec Marie de Médicis, alors enceinte de celui qui devait être le nonchalant Louis XIII ; elle nous donnera, *de auditu*, un curieux dialogue entre le Béarnais et sa femme à l'occasion du choix d'une sage-femme ; elle laissera pour la postérité une relation détaillée et naïve des six accouchements de Marie de Médicis.

Mais elle ne nous apprendra pas ce qu'elle devint après la mort de Henri IV, mort qui dut ruiner toutes ses espérances et arrêter brusquement une carrière si bien commencée.

Disons tout d'abord que notre sage-femme sut créer pour sa famille des alliances aux-

quelles l'accoucheuse de la femme du crocheteur ne pouvait guère prétendre. Les Registres des anciennes paroisses de Paris, que nous avons pu consulter avant leur déplorable destruction, renfermaient plusieurs documents relatifs à la famille Boursier, et ils montrent que de nobles maisons eurent à honneur de s'unir à elle !

Des quatre filles, l'une épousa, en avril 1601, un étudiant en médecine ; l'autre, Françoise, fut unie à Réné Chartier, médecin du Roi, professeur au collége royal, premier médecin de la Reine d'Angleterre, et l'un des hommes les plus savants de son siècle (1) ; la troisième fille, nommée Antoinette, eut pour mari (27 juin 1612), Réné Angry, de Vendosme, docteur en droit ; la quatrième, enfin, Marie, épousa, en premières noces, Martin, greffier du lieutenant criminel, et, en secondes noces, Bourguignon, commissaire des guerres (2). Quant aux fils, nous en voyons un em-

(1) Paroisse Saint-André-des-Arts : Le mardy, quinziesme jour de juillet 1608, en l'église Saint-André-des-Arcs, espousèrent, à cinq heures du matin, Mre Réné Chartier, Docteur régent en médecine, et Damoiselle Françoise Boursier, femme de chambre de la Royne, en présence de leurs parents et aïeul.

(2) Marie Boursier mourut sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 10 septembre 1657, et fut

brasser la profession d'apothicaire, et un autre, Pierre Boursier, épouser la fille d'un seigneur de Kerguessen et devenir porte-manteau ordinaire de Gaston, duc d'Orléans, puis secrétaire de la chambre de la Reine. La position que cette famille parvint à obtenir à la Cour fut même assez élevée pour qu'un petit-fils de l'accoucheuse fût tenu sur les fonts baptismaux par haut et puissant seigneur Savary de Brienne, et damoiselle Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier.

La fortune semblait donc entourer de toutes ses câlineries Louise Boursier, lorsqu'un événement terrible vint assombrir son existence jusqu'alors si enviée, et empoisonner les dernières années de sa vie active. La catastrophe à laquelle nous faisons allusion fut d'autant plus poignante, qu'elle alla frapper au cœur une cour nouvelle, dans laquelle madame Boursier n'avait plus ce puissant appui qui l'avait lancée dans les bonnes grâces de Marie de Médicis, et comptait, au contraire, parmi ses ennemis, des médecins haut placés dans l'opinion du monarque, et dont le jugement était sans appel. Au reste, c'est avec

enterrée à Saint-André-des-Arts, dans la sépulture de sa famille.

regret qu'on voit Louise Bourgeois, cette femme si pleine de tact et de convenances, faire preuve en cette occasion d'une âcreté de caractère et d'une injustice révoltantes envers des hommes qui, sans être ses amis dévoués, avaient pour elle une haute considération et l'entouraient du respect qu'on doit à la vieillesse, à une longue expérience et à un mérite incontestable. Il faut dire qu'à cette époque, madame Boursier avait soixante-quatre ans, âge des déboires, des désillusions et des susceptibilités outrées.

Donc, le 5 juin 1627, Marie de Bourbon Montpensier fut emportée en quelques heures par une affection ayant tous les caractères d'une *fièvre puerpérale*. La perte de cette princesse, femme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut pour la Cour et pour la France un sujet d'affliction immense. On ne sait si l'on accusa faussement la sage-femme de ce malheur, ou si véritablement cette dernière commit dans cette délivrance quelque grave imprudence (1). Toujours est-il que la

(1) Marie de Montpensier, duchesse d'Orléans, mit au monde une enfant bien portante, et qui devint la princesse qu'on a nommée la *Grande Demoiselle*, si connue par les Mémoires, fort intéressants, qu'elle a laissés.

reine-mère, Marie de Médicis, ayant ordonné l'autopsie de sa belle-fille, Louise Boursier se laissa entraîner, contre le rapport qu'en firent les médecins attachés à la Cour, à la publication d'un libelle qui dut lui attirer la réprobation générale.

Voici d'abord ce rapport nécroscopique qui fut colporté dans tout Paris :

Rapport de l'ouverture du corps de feue Madame.

« Nous, soussignés, *François Vautier,* « conseiller et premier médecin de la Reine, « mère du Roi ; *Pierre Séguin*, conseiller et « premier médecin de la Reine; *Rodolphe* « *Lemaistre*, conseiller et premier médecin de « monsieur ; *François Tornaire*, conseiller « et premier médecin de madame; *Abel Bru-* « *nier*, conseiller et médecin ordinaire de « monsieur; *Charles Guillemeau*, docteur en « médecine, conseiller et premier chirurgien « du roi ; *Jean Ménard ; Siméon Pimper-* « *nelle*, chirurgien ordinaire de la Reine, « mère du Roi ; *Guillaume Carillon*, chi- « rurgien ordinaire de Monsieur ; *François* « *Néron,* chirurgien ordinaire de feue ma-

« dame. Après avoir ouvert le corps de feue
« madame, par le commandement de la Reine,
« mère du Roi, et diligemment considéré
« toutes ses parties intérieures, avons trouvé
« la capacité du ventre inférieur remplie d'une
« matière sanieuse ; les intestins pleins de
« vent ; le ventricule petit et enflé ; le foie sec
« et petit ; la rate fort grande aussi en toutes
« ses dimensions ; les reins petits et bien
« constitués ; la vessie de l'urine petite. La
« matrice nageait dans une matière sanieuse
« enfermée dans l'hypogastre. Elle était gan-
« grénée depuis la partie externe jusqu'au
« fond, spécialement du côté gauche, et la
« partie assise sur le rectum. Au côté droit
« du fond s'est trouvée une petite portion de
« l'arrière-faix tellement attachée à la ma-
« trice qu'on n'a pu la séparer sans peine
« avec les doigts. Nous avons trouvé les pou-
« mons sains, sans être aucunement adhé-
« rents aux côtes. Le cœur fort petit. Le
« péricarde presque sans eau. Le cerveau sans
« aucun vice. Le tout certifions être vrai, té-
« moins nos noms ci mis. Fait à Paris, le
« cinquième juin mil six cent vingt-sept.

« Vautier, Lemaistre, Brunier, Ménard, Carillon,
« Séguin Tornaire, Guillemeau, Pimpernelle, Néron. »

Dans ce rapport, on le voit, il n'y avait rien qui fût blessant pour madame Boursier, que les signataires n'accusent en quoi que ce soit. Et pourtant quelques jours après, le 8 juin 1627, elle fait paraître sous le titre de : *Apologie de Louise Bourgeois dite Boursier, contre le rapport des médecins*, un pamphlet dans lequel, défigurant complètement l'intention qui a présidé à la rédaction du rapport des médecins, elle se livre contre ces derniers à des insinuations non méritées, et affiche une pédanterie de mauvais goût, faisant sans cesse appel à Hippocrate, à Galien, à Fabrice d'Aquapendente, à Paul d'Egine, qui n'avaient nullement affaire ici. Elle a même la maladresse, alors que les signataires du rapport ne concluent *rien* touchant la cause de la mort de la princesse, de s'évertuer à vouloir prouver que tous les accidents qui sont survenus devaient être attribués à la mauvaise constitution de la défunte, alors qu'il était avéré qu'elle avait toujours joui, au contraire, d'une bonne santé, et que le temps de sa grossesse s'était passé sous les auspices les plus favorables. « Je ne suis point si meschante, écrit-elle, ny si ignorante en ma vacation, laquelle depuis trente-quatre ans j'exerce en cette ville

et à la Cour, avec honneur et fidélité, comme je l'ay tesmoigné par les effets heureux et par les livres que j'en ay composé, qui ont esté par diverses fois imprimés, et tournés en toute sorte de langues, avec remerciements des plus grands médecins de l'Europe, qui ont profité à la lecture de mes livres... Pour scavoir les secrets des maladies des femmes, il faut avoir fréquenté les sages-femmes et avoir assisté à plusieurs accouchements, comme avoit fait vostre grand maistre et législateur Hippocrate, qui, au fait des maladies des femmes, consultoit les sages-femmes, s'en rapportant à leur jugement... Si vous eussiez eu un bon dessein de faire cognoistre la vérité, vous deviez appeler avec vous d'autres médecins, nullement intéressés en cette affaire, ou de ceux de la maison du Roy, ou bien quelques médecins de Paris, pour n'estre seuls juges et parties en une affaire de telle importance. Je m'asseure qu'il se fût rencontré des gens de bien, fort entendus en telles matières, qui n'eussent jamais enduré cette supposition de l'arrière-faix arresté dans le corps, pour renvoyer sur moy toute la cause de la mort... »

Mais la réponse à cette rodomontade ne se fit pas longtemps attendre, et ce fut Charles

Guillemeau, l'auteur de la *Grossesse et de l'Accouchement des Femmes* (in-fol., 1598), qui se chargea de briser la plume de notre pétulante sage-femme. Dans une brochure intitulée : *Remontrance à madame Boursier touchant le rapport que les médecins ont fait de ce qui a causé la mort déplorable de Madame* (in-8°, de quatorze pages), le premier chirurgien du Roi fait ressortir, peut-être avec trop d'aigreur, l'absurdité du libelle de madame Boursier, et, ne ménageant plus alors aucune considération, il n'hésite pas à dire que l'inflammation du ventre doit être attribuée aux manœuvres imprudentes de la sage-femme pour enlever le placenta qui était adhérent, aux pressions qui furent exercées sur l'abdomen, et à l'introduction inutilement répétée de la main dans l'utérus pour arracher l'arrière-faix. « La princesse fut en couches « depuis quatre heures du matin jusqu'à six. « Pour avoir l'arrière-faix, la bonne Dame fut « trois quarts d'heure à pousser. Mais la dif- « ficulté fut fort grande pour l'avoir ; on lui « fit avaler des œufs frais, mettre les doigts « dans la bouche et faire beaucoup d'efforts, « la traitant aussi rudement qu'on sçauroit « traiter la femme d'un pauvre laboureur ; on

« lui pressa le ventre et la matrice, sans con-
« sidérer ce qui pourroit arriver après tant
« d'efforts à une princesse tant délicate et si
« sensible de son naturel. Il lui est arrivé une
« douleur au costé gauche, où la compression
« et contusion avoit esté plus grande. La
« débonnaire et dolente princesse y portoit
« toujours la main ; elle montroit son mal et
« disoit la douleur qu'elle sentoit. On ne lais-
« soit point de bander et serrer toujours plus
« fort son ventre avec des compresses, sans
« considérer la douleur qu'elle souffroit...
« Qu'en est-il suivi ? La fluxion s'est faite ;
« l'inflammation est survenue , de manière
« que la gangrène est survenue... »

Cette chicane, si maladroitement provoquée, ou au moins considérablement envenimée par madame Boursier, lui fit sans doute un tort immense dans l'opinion des hauts personnages qui l'avaient jusqu'alors employée; sa carrière fut par suite à peu près terminée, et elle ne s'occupa plus que de faire paraître une nouvelle édition de son livre, qu'elle augmenta considérablement de faits nouveaux et d'observations.

Louise Boursier avait, depuis quatre ans, perdu son mari, mort le 23 novembre 1632 et

inhumé dans le cimetière de Saint-Séverin, lorsqu'elle-même succomba dans la maison qu'elle habitait rue Saint-Victor, le samedi 20 décembre 1636. Elle était âgée de 73 ans. Son corps fut d'abord porté à l'église de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse, où eut lieu la cérémonie religieuse. Mais, comme elle possédait à l'église Saint-André-des-Arts un caveau où gisaient déjà plusieurs membres de sa famille, c'est là qu'elle fut le même jour inhumée à côté de la tombe d'Ambroise Paré, mort quarante-six ans auparavant, et qui avait été son premier maître. Nous avons eu le bonheur de mettre la main sur les deux actes de décès de Louise Boursier :

PAROISSE SAINCT-ETIENNE-DU-MONT. — *Le même jour*, 20 *décembre* 1636, *fut inhumée et portée à Saint-André des Arcs, deffuncte madame Boursier, décédée rue Saint-Victor.*

PAROISSE SAINCT-ANDRÉ-DES-ARCS. — *Le samedi, vingtième jour de décembre* 1636, *fut apporté de Sainct-Estienne-du-Mont, environ cinq heures du soir, le corps de deffuncte Loyse Bourgeois, veufve de Martin Boursier, lequel a esté inhumé dans l'église*

de Sainct-André-des-Arcs, en la sépulture de ses ancestres.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en donnant ici, presque *in extenso*, les pages qu'elle a écrites sous le titre de : *Instruction à ma fille*, et qui terminent la seconde édition de ses Observations, publiée en l'année 1626.

INSTRUCTION A MA FILLE

Ma fille,

Si les excellences de tout ce qui se void au monde viennent de païs différents, ceux qui ont voyagé sont capables d'en parler d'autre sorte que ceux qui n'ont fait que lire ou entendu dire. Je vous diray donc que chacune personne de jugement ne doit ignorer tout ce qui est de bon au lieu dont il est nay, pour en pouvoir seurement parler, et rendre compte aux curieux qui le désireront sçavoir.

Je vous exhorte de vous rendre soigneuse, de faire exacte recherche de tout ce qui est du vostre.

Je vous diray donc d'où vous estes et moy

aussi, afin que vous suiviez mes préceptes et cognoissiez vostre païs. Me trouvant embarquée dans un mesnage, chargée d'enfans, accablée de guerre et de perte de biens, la sage Phanèrote, mère de ce grand philosophe Socrate, prit pitié de moy, me consola, et conseilla d'embrasser ses sciences, me représentant que toutes choses concurroient à bien pour moy la croyant; que, à cause d'elle, dont je serois fille adoptive, tous les disciples de son fils Socrate me seroient favorables; que mon mary, qui exercoit les œuvres manuelles de chirurgie, me guideroit. Comme Lucine, Déesse des accouchemens, jalouse d'honneur, vid que Phanèrote m'avoit départy de si grandes faveurs, à l'envie me départit des siennes, m'apprit de quel pied il faut marcher en tel affaire, et à l'imiter en ses vestemens. Et commanda à Mercure, de tout le pouvoir que les Dieux luy avoient donné sur luy, de me conduire en tous les lieux les plus illustres de ce Royaume, voires jusques à la naissance des astres qui éclairoient et la France et les Espagnes, et autres plus grands Royaumes de la Chrestienté.

Advisez, ma fille, ce que vous pouvez estre plus que moy, estant petite-fille de Phanèrote, disciple de Lucine, maitresse de Mercure, à cause que Lucine l'a assujetty à vostre mère.

Vous estes née dans l'exercice que ceste sage m'a monstré, et cinq mois avant la naissance du plus bel astre qui nasquit de cent ans en France, où Mercure me guida dans les déserts de Fontaine-bleau, par l'entremise des sages enfans de Socrate. Vous rendant capable de leur bien-veillance, vous n'en manquerez nullement, d'autant que vous estes enfant de famille : un Docteur en médecine est mary de vostre sœur, vostre mary fait son cours pour l'estre ; l'un de vos frères est pharmacien, vostre père est chirurgien, et moi sage-femme ; le corps de la médecine est entier dans nostre maison. Il faut que vous regardiez que jamais personne ne vous a induite à estre de cette vacation là ; au contraire, que vous y voyant résolüe, je vous ay représenté toutes les peines que vous y pourriez avoir ; qui vous doit bien faire cognoistre que Dieu seul vous y a appellée en un aage non ordinaire à toutes celles qui s'en meslent, pour vous rendre admirable, si vous avez trois parties sans lesquelles vous ne seriez qu'un avorton de toutes les sciences requises à un tel art.

Il faut avoir la crainte de Dieu toute entière, de laquelle vous procéderont toutes sortes de bénédictions, l'entière charité, et l'extrême envie de bien faire ; afin qu'en vostre art vous imitiez

ce grand médecin Duret, qui, avant vingt-deux ans, fut receu avec admiration de tous les Docteurs de cette célèbre Escole de Paris. Et que l'on die de moy comme l'on fit de son père : qu'il avait bien instruit son fils. Pour faire un beau portrait, il faut divers pinceaux et plusieurs couleurs.

Quand ceux qui ont grandement voyagé, instruisent ceux qu'ils ayment, des rencontres qu'ils ont fait, et comment ils ont eschappé les périls, les divers naturels et façons de faire des peuples, ils marchent tout d'un autre air que les autres, et peuvent servir de guide à ceux en la compagnie desquels ils cheminent.

Apprenez jusques au dernier jour de vostre vie, et pour ce faire facilement, il faut une grande humilité; car les personnes orgueilleuses ne gagnent pas le cœur de ceux qui sçavent des secrets. Ne vous hazardez en vostre vie d'expépérimenter aucun remède que l'on vous aye enseigné, sur pauvre ny riche, si vous n'estes asseurée de la qualité du remède, et qu'il ne puisse faire mal, tant pour estre pris que pour estre appliqué. Ne cachez les bons remèdes que vous scaurez, aux médecins et personnes sages; autrement, on les estimeroit aussi peu comme des Charlatans, qui se servent d'un remède comme d'une selle à tous

chevaux, et, néantmoins, disent sçavoir des merveilles, et se cachent en tout ce qu'ils font. Il faut librement parler de ce que l'on sçait, et en donner raison.

Il vous sera aisé, vous peinant un petit; tout ce que je scay vous est acquis sans peine. Ne le négligez pas. Faites profiter le talent que je vous laisse, et faites que l'on die de vous que vous estes plus capable qué n'a jamais esté vostre mère.

Je vous diray donc que ce que vous avez entrepris est de merveilleuse importance, et qu'en cet art, il y a deux chemins aisés à tenir : l'un pour se sauver, et l'autre pour se damner; et celuy qui mène au Paradis est plus aisé à tenir que l'au tre. C'est que pour tous les biens qui sont sur la terre, il ne faut que vous adhériez à une seule meschanceté, comme font ces damnées qui donnent les remèdes pour faire avorter celles qui ont fait le mal, et ceux qui recherchent le damnable remede sont cruellement meschans. Mais c'est toute une autre meschanceté à celles qui, n'estant aucunement engagées dans cet affaire, tuent le corps et l'âme d'un enfant. Ce n'est pas assez de refuser d'enseigner ny de donner remède, mais vous êtes tenüe de vous deffier et prendre garde de vous laisser tromper par des

cauteleuses personnes, qui finement vous proposeront des maladies de filles ou femmes, qu'ils diront fort honnestes, lesquelles n'ont ce qu'ils faut qu'elles ayent, espèrant de vous quelque remède pour les provoquer, et croyant qu'innocemment vous effectüerez leur damnable dessein. Renvoyez-les aux médecins; vous vous en pourrez honnestement excuser, comme cela n'estant point de vostre charge.

Ne retenez jamais la membrane amnios (dit la coiffe de l'enfant, de laquelle aucuns enfans viennent couverts la teste et les espaules), d'autant que les sorciers s'en servent. Il s'est trouvé quelques personnes qui m'en ont demandé, que j'avais creu gens de bien jusques alors. D'autres, incognus, m'en ont demandé avec offres d'argent, que j'ay bien renvoyés.

Lorsque vous serez appellée pour aller à une maison, informez-vous soigneusement quelles gens ce sont, et s'ils sont de bonne renommée; ussent-ils les plus pauvres du monde, servez-les de mesme affection que si vous en deviez recevoir grande récompense; et vous gardez bien, si vous recognoissez de la pauvreté, d'en prendre un denier; car à une pauvre personne peu est beaucoup; donnez leur plustost que de prendre : Dieu vous le rendra avec grand inté-

rest. Et rendez graces à Dieu dequoy en ce jour là il vous a fait cette grace ; il vous a esleüe pour le servir en ses membres. Visitez les après avec un grand soing, afin qu'en ce peu de temps qu'elles demeurent au lict, vous contribuyez à ayder à les fortifier, et recouvrer leur santé ; car la nécessité les chasse pour aller tirer comme un cheval de charrüe.

Il y a assez de sages-femmes mal-sages, pour aller aux lieux des-honnestes sans que les femmes de bien profanent leur honneur d'aller assister telle canaille. Ne recevez en vostre vie fille ny femme pour accoucher en vostre maison. Je vous le recommande : c'est un maquerellage revestu de quelque couleur que l'on approprie à charité, et mesme que l'on veut faire croire que vostre art vous y oblige. Ce qui n'est point. Si c'estoit fille ou femme qui ne se fust encor jettée dans l'entière paillardise, qu'il y eust espérance de la tirer de là, qui vous désirast, tant pour vostre suffisance que l'espérance qu'elle auroit que vous tiendriez son péché caché, vous la pourrez aller accoucher en lieu honneste. Vous estes tenüe de la consoler si elle s'afflige, et la remettre doucement dans le bon chemin, en l'exhortant de jamais ne retomber en telle affaire. Et vous mériterez grandement. Mais de recevoir

telles gens en vostre maison, ne pensez pas que ce soit moins de péché que d'être recéleur des biens desrobés; que les recéleurs donnent hardiesse aux larrons de desrober. Ainsi, les femmes qui se font appeler sages, qui retirent telle puantise, aident à faire le mal qu'elles font : d'autant qu'elles sont asseurées du lieu où elles se doivent aller descharger. Joinct que c'est une peine qui ne se peut exprimer, que de les garder de faire mal.

Au commencement que je fus de cet art, j'en ay reçeu en ma maison deux, l'une de qualité, et l'autre moindre, toutes deux vefves et fort repentantes d'avoir fait cette faute. Je les voyois quelquefois en des désespoirs que j'avois grand peine de les remettre; j'en estois inquiétée jour et nuict; ceux desquels venoit le mal, par l'entremise desquels je les avois, les venoient voir, d'autant qu'ils leur bailloient de quoy vivre ; lesquels les remettoient entre le bien et le mal. Il me falloit toujours tenir des gardes auprès d'elles de peur qu'elles ne fissent du mal dans ma maison. Je diray, en somme, qu'une trouppe de pourceaux ne m'eust tant donné de peine à garder.

Telles inquiétudes ne doivent point entrer en l'esprit d'une sage-femme; son esprit doit estre tranquille et libre; outre ce que la coustume

d'accoucher des femmes mal vivantes peut altérer vostre réputation, elle peut aussi ruyner vostre santé, et celle d'une infinité de femmes d'honneur que vous accoucherez.

Je vous diray à ce propos que j'ay connu dans le faux bourg Sainct Germain une sage-femme honneste et assez entendüe, laquelle accoucha une courtisanne en cachette, laquelle estoit comme un sépulchre reblanchy, car elle ne paroissoit avoir aucun mal. Ce sont des femmes qui ont la vérolle invétérée qu'elles pallient. Elle donna la vérolle sur la main droite de cette pauvre sage-femme, aagée de près de soixante ans, laquelle ignorait que ce fût cela. Il luy vint donc une bube rougeastre, pour laquelle elle ne délaissait d'accoucher des femmes à l'ordinaire. Elle en gasta bien trente-cinq mesnages. Il ne fut jamais veu plus grande pitié avant que l'on eût recognu d'où cela venoit ; car les maris prindrent la vérolle de leurs femmes, les enfans de leur mère. Quelque cognoissance que les maris eussent de la pudicité de leurs femmes, eux sçachans n'estre point coulpables du mal, le rejettoient sur leurs femmes ; elles, aussi innocentes, le rejettoient sur leurs maris. Advisez en quelle altercation ils estoient ! Je cognois encore un homme et une femme de deux divers mesnages

qui en furent gastés. Il se passa beaucoup de temps avant que l'on eust descouvert la cause du mal, et maintes honnestes femmes en furent taxées : les mauvaises humeurs se jettent toujours sur la partie la plus débile ; l'on blasme plustost les femmes que les hommes. Quelque advisée voisine et de la sâge-femme et de quelque autre de celles qui estoient en cette misère, s'advisa que les femmes où ce tourment estoit, avoient accouché depuis peu, toutes de la main d'une mesme sage-femme. L'on luy veid une main enveloppée. Une luy demanda qu'elle avoit à la main ? Elle dit que c'estoit une bube qu'elle avoit desjà, il y assez longtemps, qui ne s'en alloit point. L'autre luy dit qu'il estoit nécessaire qu'elle fît voir si ce n'estoit point mauvais. Elle le fît. On trouva ce que c'estoit. Elle fut priée de deux honnestes filles qu'elle avoit mariées, de vouloir estre pensée. Elle dit que non, et que jamais homme ne la verroit nüe, qu'elle aymoit beaucoup mieux mourir que lever le voile à l'honneur, que tout son desplaisir n'estoit que d'avoir gasté tant de familles, et demeura ferme en cette résolution. Ses filles se mirent à genoux devant elle pour la supplier de se faire penser ; leurs pleurs eussent esté capables d'esmouvoir un cœur aussi dur qu'un rocher ; ils ne la purent gaigner en aucune

sorte que ce fut. Ses gendres s'advisèrent qu'à la rüe du Colombier de l'Abbaye Sainct Germain il y avoit un vieil Chirurgien veuf, fort honneste homme, environ de son aage, lequel elle cognoissoit. Ils le furent trouver pour lui demander ce qu'ils pourroient faire à leur mère, si l'on ne la pouvoit guérir par remèdes sans qu'elle fust vüe nüe. Il dit qu'il n'en scavoit point, des quels il voulut asseurer ; mais qu'il les asseurait bien que si elle vouloit se laisser penser à l'ordinaire, qu'il la rendroit aussi saine qu'auparavant. Ils lui demandèrent : si vous aviez pensé une femme, ne feriez-vous pas difficulté de l'espouser après, si c'estoit vostre advancement ? Il dit que non. Ils luy dirent : Nous n'aymons pas le bien de nostre mère comme sa vie et sa santé. Si vous la voulez espouser et qu'elle le veüille, nous ferons qu'elle vous advancera grandement selon ses moyens ; vous l'espouseriez, et puis après la penseriez. Il s'y accorda. Ils firent par leurs amis et personnes d'Église représenter à cette femme qu'elle n'avoit plus d'excuse, cela estant, et que faisant autrement, elle serait homicide d'elle-même. Elle s'y accorda. Il l'espousa, et puis il la pensa. Je les ay cognus tous deux. Une grande partie des femmes de ce temps ne donneroyent pas tant de peine à leurs amis pour se faire toucher

par les hommes avec moins de besoin que celle dont j'ay parlé. Monsieur Honoré en sçauroit bien que dire. Une infinité de coquetes disent qu'elles ayment beaucoup mieux qu'aux accouchemens où l'enfant se présente bien, qu'il les accouche, qu'une femme. Cela est à présent à la mode.

Je vous diray (ma fille) ce que j'ay veu de mon jeune temps. Il n'y pas plus de vingt-cinq ans que la plus grande partie des femmes estoient toutes d'une autre humeur que je les voy. Il y en a eu tousjours de mal-sages, mais ce n'estoit si communément qu'à cette heure. J'ay tant pensé à la cause d'où pouvoit venir cette liberté, il m'a semblé que deux choses y ont grandement contribué. L'une, que le temps passé, si l'on marioit une fille jeune, on la tenoit sous le gouvernement de sa mère ou belle-mère, ou de quelque tante qu'elle craignoit, ou, à deffaut de tout cela, l'on choisissoit quelque femme vefve de grande réputation, à qui les parents la donnoyent en charge, et luy commandoyent de luy obéyr. Quand leurs maris voyoient leurs femmes tristes, ils ne faisoient pas semblant de le voir, jugeant bien qu'elles avoyent fait quelque tour de jeunesse dont elles avoient esté tancées. Elles ne s'en fussent osé plaindre. Ces personnes

là les tenoient en la crainte de Dieu, et avoient soin d'occuper leurs esprits à des ouvrages ; on les engageoit d'entreprendre quelque lict au point de tapisserie, des chaises, tapis, ou tentes de chambre ; et cela se faisoit à l'envie les unes des autres. Et se voyant, ne parloient que de leurs ouvrages. Elles avoient quelques honnestes filles tapissières, lesquelles tenoient coup à l'ouvrage, qui apprenoient à leurs filles de chambre. Elles n'avoient autre chose dans l'esprit. Les maris faisoient estat de leurs ouvrages, et attribuoient tout l'honneur à leurs femmes, leur promettoient que leur lict estant fait, qu'ils le feroient magnifiquement monter, ensemble leurs autres ouvrages ; et qu'outre cela, ils leur feroient quelque beau présent de ce qu'ils sçavoient qu'elles eussent désiré. Cela leur faisoit aymer leurs ouvrages. D'autres faisoient faire leur toile de mesnage. C'estoit chose belle à voir. Les maris estoient plus advisés que ceux de ce temps cy, que les femmes meinent à baguète. Il semble qu'il se soit fait un reversis d'esprit ; d'autant que le temps passé, les enfans estoient longtemps enfans, et les petits-enfans d'aprésent sont grandement fins : ils ressemblent aux arbres qui fleurissent de bonne heure, que la moindre petite froydure empesche d'apporter fruict. Tout

e mal vient de la liberté des jeunes femmes. Elles sont aussi libres comme les Biches des bois : ce sont jeunes poulines à qui l'on met la bride sur le col. Vous diriez aussi voyant leurs maris de plusieurs accablés de leurs despences et mauvais mesnage, secs et maigres, jaunes comme cire. Ainsi, comme un mauvais matelot, qui, faute de sçavoir conduire son vaisseau, le laisse aller à la mercy des vents, c'est où les escumeurs de mer font leur profit quand ils trouvent des marchands qui ne se sçavent pas deffendre. Elles ne se servent plus de servantes anciennes, j'entends de filles nourries, d'enfans dans les maisons de leur mère ou parente, comme l'on souloit, que quand l'une estoit mariable on en prenoit une jeune pour estre faite de sa main. L'on ne regardoit jamais la maistresse à cause de sa servante, comme à cette heure qu'aux plus honnestes maisons de la ville, l'on se sert de tout ce qui est rejetté de toutes les Provinces. C'est bien enfermer le loup dans la bergerie : cela ruyne un nombre infini de jeunes femmes et de filles de bonne maison. Elles en font assez souvent marchandise, leur disant qu'un galant homme de leur pays les a recognües sur la porte, qui leur a tant dit du bien d'elles, qu'il ne cognoist fille ni femme à Paris de si bonne grace ou si

belle. Cela chatouille leurs oreilles. Ces rusées de servantes sçavent prendre leur temps pour le reste, selon qu'elles auront veu leurs paroles bien ou mal receües. Ces personnes là sont profitables dans les maisons comme des confitures faites d'escume de sucre dans le corps d'un malade. Elles ont merveilleusement le vent à gré maintenant ; d'autant que la pluspart des Damoiselles ont, selon la mode qui court, une Damoiselle. Elle se vont enharnacher à la fripperie pour aller après elles. Elles sont plus corrompües que les fesses d'un postillon. Si elles deviennent grosses, elles ont leurs retraites chez nos sages-femmes de nom. Les chambrières de cuisine, et des personnes mesnagères, qui n'ont tant de moyens ny d'artifice, vont accoucher à l'Hôtel-Dieu.

Voilà comme une partie du peuple de Paris est servy. La plus grande partie de celles dont je viens de parler, se font nourrices pour nourrir sur le lieu... Les enfans sont nourris d'un bon laict ! Les Dames et Damoiselles disent qu'il n'y a pas de danger pour des garçons ; mais je ne suis pas de leur advis en cela : c'est un doux poison qu'un laict amoureux, qui empesche un enfant de faire un bon fondement de vie, et le rend vicieux estant grand. Joinct que l'on doit tous-

jours avoir peur qu'elle n'apporte du mal à l'enfant, ou qu'elle ne soit grosse. Je mettrois autant de différence entre leur laict et celuy d'une femme de bien, comme de l'eau d'une fontaine à celle d'une mare.

Ces considérations n'entrent pas dans l'esprit de nos jeunes femmes. Elles pensent estre plus sages que ne furent jamais leur mère. A la vérité, elles ont beaucoup de résolution au prix de celles du temps passé. Elles ont tousjours leur robbe à hanter compagnie. Aussi, sont-elles sans cesse en visite, où il ne manque de mesdisance. C'est l'une des pièces qu'elles ont le plus en usage. Ce quelles estiment, ne vallut-il pas un tron de choux, elles le mettent au tiers ciel, et ce qu'elles veulent mespriser, fut-ce mesme vertu, elles le rejetteront dans le centre de la terre. Quand leurs discours (qui s'entretiennent comme crotes de chèvres) leur manque, elles se mettent à parler à celles qu'elles visitent, si elle est grosse, de tous les malheurs qu'elles ont jamais entendu dire, qui peuvent arriver à une femme, et mesme en inventent qui ne furent jamais.

Je le sçay pour avoir servy une jeune Dame, laquelle ressembloit au bon oyseau qui s'estoit fait de luy-même, car elle estoit demeurée jeune sans mère, et s'est si bien conduicte qu'elle est un

vray exemple de vertu, encor qu'elle fût de Cour et de qualité. La vanité n'estoit point logée chez elle. Les méchans contes que l'on luy avoit faits estoient capables de la faire mourir de peur si sa prudence ne s'y fust opposée. Je ne croy pas que celles qui luy parloient si mal à propos luy voulussent mal, car elle ne désobligea en sa vie personne. Ces femmes là parlent selon leur cervelle, sans penser l'importance de ce qu'elles disent, parce qu'elles ne visitent pas par affection ; ce n'est que pour forme. Les visites anciennes ne se faisoient pas de telle sorte, car c'estoient parentes bien apprises qui leur donnoient courage, et ne leur parloient jamais que d'heureux accouchemens.

Je vous diray à ce propos combien l'appréhension est dangereuse à une femme grosse. Je fus un jour priée d'une ancienne et sage Damoiselle de qualité d'aller voir sur l'heure, avec elle, une jeune femme en travail, où l'on estoit bien empesché. J'y fus, et trouvay une jeune femme assise sur le bord d'une grande chaise que l'on tenoit à quatre, avec une grande convulsion. Je la fis mettre au travers du lict, en la façon que le Chirurgien les fait situer. Je le fis afin de luy faire promptement rendre l'enfant qui estoit au couronnement. Il y avoit un Apothicaire et deux

Chirurgiens qui estoient voisins, lesquels vouloient tirer l'enfant par la teste avec un crochet. L'on leur faisoit attendre monsieur Honoré. Dieu me fit la grâce de recevoir son enfant, qui estoit une fille vive et saine, et la délivray heureusement de son arrière-faix. Cela luy arriva d'une grande peur, ainsi que j'appris depuis. Elle avoit sa mère et plusieurs parentes, lesquelles pressoient la sage-femme de leur dire quand elle accoucheroit, chose assez difficile à juger au juste d'un premier enfant. Lorsque la sage-femme vit que l'enfant s'estoit advancé plus en une douleur qu'il n'avoit fait en douze, elle pensa resjouyr la compagnie, dit que l'on luy donnast promptement du fil et des ciseaux. La pauvre jeune femme l'entendit, qui estoit jeune et fort simple, creut que l'on la vouloit couper et recoudre, commença à tressaillir, et tout à l'instant les convulsions la prindrent, qui ne la quittèrent jamais qu'elle ne fust morte, quelque secours que l'on luy peust apporter. C'est qu'il ne faut jamais qu'une sage-femme soit sans fil ny sans ciseaux, et ne faut jamais qu'elle fasse ny endure faire bruit dans la chambre d'une femme qui accouche, pendant ny après son accouchement, quelque joye que l'on puisse recevoir de sa délivrance, ny de voir l'enfant tel qu'on a désiré.

C'est l'indiscrétion d'une grande partie du peuple, que de faire un bruit désespéré sitost qu'une femme est accouchée. Aussi, cela fait-il souvent de grands maux aux femmes, qui, se sentant délivrées d'un si grand mal, pensent estre exemptes de tous maux.

Il faut dire le proverbe des bonnes gens, « qu'il n'est pas échappé qui traîne son lien. » L'on dira que les femmes accouchent assez souvent toutes seules, qui ne s'en trouvent pas mal. J'ay entendu dire qu'une gallante Damoiselle et de bon lieu, ayant accouché de son premier enfant avec grand mal, de plusieurs autres accouchoit inopinément et avec peu de peine, de sorte que en toute compagnie où elle visitoit des accouchées, elle disoit qu'elle n'avoit point de sage-femme et n'en avoit nulle affaire, que quelquefois sa servante de chambre estoit sa sage-femme, tantost celle de cuisine ou de charge, selon l'endroit de sa maison où le mal la prenoit, et qu'elle ne vouloit en sa vie cognoistre ny retenir sage-femme. Ça esté à son grand dommage; car estant grosse il luy arriva une petite perte de sang qu'elle négligea et laissa gaigner sur elle; et mesme s'alla promener en carrosse; de sorte que quand les foiblesses luy commencèrent à prendre, qui l'arrestèrent, son mal ne fut plus

remédiable ; elle et son enfant moururent.

Tous les travaux d'une femme ny les grossesses ne sont pas semblables. Je n'ay peu faire une comparaison plus significative, pour représenter la grossesse des femmes, et leurs accouchemens, que de l'accompagner à la navigation : La femme à un vaisseau de grande importance, chargé de personnes de qualité ; la sage-femme à un grand Pilote maistre conducteur du vaisseau. Je diray donc que quand telles personnes ont à faire voyage, la première chose qu'elles doivent faire est de choisir le plus habile homme que faire se peut, pour sçavoir à propos faire tendre ou abattre les voiles, et cognoistre si l'on est en terre où l'on puisse ancrer pour laisser passer la tourmente ; cognoistre parfaitement la carte marine et la boussole, à celle fin de sçavoir, à toutes les heures du jour et de la nuict, en quelle terre la tourmente a jetté le vaisseau. Cela est grandement nécessaire, puisqu'il y va de la vie, d'aborder en Isle sauvage ou au pays des Turcs ; il n'y va rien du moins que d'une mort cruelle ou esclavage perpétuel. Il n'y a point de comparaison entre une petite ramification de veine avec la veine cave ; aussi n'y en a-t-il entre la mer et une rivière ; et néantmoins, faute de bateliers et voituriers sur l'eau, ou peu expérimentés et estour-

dis ou yvrongnes, souvent au temps le plus calme, sont cause de faire perdre des personnes et de la marchandise. Combien un marchand doit-il redouter de mettre sa vie et son bien en telles mains ! Ce sont personnes qui n'ont ny poids ny mesure, qui n'entendent la charge du vaisseau qu'ils meinent. Ils ont le bruit de faire meilleur marché que les autres ; mais l'on l'achepte plus cher qu'au poids de l'or. Je désirerois que l'on fit estat des bons maistres de chacun estat, afin que chacun print peine de l'estre.

Je vous diray, ma fille, qu'il ne faut point vous estonner de voir mespriser l'estat de sage-femme, ny que cela vous refroidisse d'en chercher les perfections, lesquelles sont incompréhensibles à ceux qui les méprisent, ny ne vous estonner si vous voyez en cet estat des personnes si indignes du nom. Cela n'amoindrit le sçavoir ny l'honneur de celles qui le méritent. Cela vient que ceux qui les reçoivent pour de l'argent font comme les hostelliers de village qui attachent des asnes et des rosses avec les bons chevaux. Les bons chevaux ne courent pas risque d'être blessés des asnes ny des rosses, mais ils pourroient blesser les autres. Quand vous trouverez de ces retireuses de garces, ne vous en accostez nullement ; elles sont trop oguettes,

et en quelque compagnie que vous alliez, ne parlez jamais d'elles. Car vous ressembleriez à l'escholier qui se voulut venger d'une harengère qui l'avoit injurié : il l'alla trouver avec son Calepin. En somme, toutes les injures qu'il put trouver, et en François et en Latin, ne parurent non plus contre elle qu'une mouche contre un Éléphant. Ne vous amusez qu'à bien faire, et à servir celles qui vous appelleront, selon leur gré, pourveu que cela ne leur préjudicie ; si ce qu'elles voudront leur fait dommage, deschargez-vous en elles, et surtout aux assistantes, afin de les persuader à céder à la raison. La douceur d'une sage-femme y sert de beaucoup plus que la rigueur. Le mal d'accoucher est extrême. C'est pourquoy il le faut considérer, et s'accommoder (sans préjudice) à l'humeur de la malade, pour peine que vous en puissiez recevoir. Vous n'y êtes appellée que pour la secourir et la servir. Prenez vous garde, entrant dans une maison, en quel estat est la malade, si le mal est prompt. Il faut luy donner bon courage, préparer avec celles qui s'entre-mettent, ou seule, ce qui luy faict de besoin : s'entend, pour le premier, son lict bien accommodé à la façon d'accoucher, luy mettre, si elle l'a agréable, la petite chemise, élaise, brassières, et autres lin-

ges à ce nécessaires. Et si elle s'opiniastre à n'en vouloir point, après luy avoir doucement fait entendre que cela est pour le mieux, à cause que cela luy seroit une trop grande peine après, cédez luy; car d'une mauvaise debte il faut tirer ce que l'on peut. Vous devez donner ordre s'il faut quelque chose de chez l'Apothicaire, avec son consentement, ou, si elle est jeune, de ses proches. Vous devez aussi prier que l'on luy face préparatif d'un bon bouillon pour en user au travail s'il est long, et pour en prendre deux heures après l'accouchement. Surtout je vous recommande que quelques affaires qu'il y puisse avoir, n'en faites jamais l'empeschée ; car il n'y a rien de si désagréable à voir que ces quatre mesnages qui font les enhazées. Ne vous estonnez jamais si quelque chose ne va pas bien; car l'espouvente trouble les sens. Une personne qui demeure en soy-mesme sans se troubler, est capable de remédier à de grandes affaires, et surtout à celles-là, où les affaires vont pied à pied. Nature fait des merveilles lors que l'on y pense le moins : il la faut considérer, et si elle deffaut, il la faut ayder, Il faut estre prudente, et surtout au siècle où nous sommes : il ne faut guère de colloquinte à rendre quelque chose de bon fort amer et desagréable au goust.

C'est pourquoy je vous en diray ce que j'en ay recogneu.

Il se trouve bien peu de femmes qui affectionnent leurs sages-femmes, comme elles faisoient le temps passé, que quand les sages-femmes mouroient, elles en menoient grand deuil et prioient Dieu de ne leur plus envoyer d'enfans (qui n'estoit pas bien faict; mais leur affection les portoit à cela). Maintenant plusieurs s'en servent comme d'une femme de vendange, où tous les ans on change de vendangeurs, tant tenu tant payé. Il faut bien de l'artifice à une saulce pour la faire trouver bonne à un malade bien dégousté ; comme font les jeunes femmes qui, dès leurs premiers enfans, font eslection d'un homme pour les accoucher. J'en rougis pour elle ! Car c'est une effronterie trop grande que se résoudre à cela sans besoin. Je m'asseure que leur mère ny grand mère ne s'en sont pas servies. Il se trouvera des femmes de mauvaise vie qui en feroient de la difficulté. Je l'ay approuvé et l'approuve avec besoin, et encore cela se doit faire que la femme ne le voye ny ne le sçache, et que le chirurgien ne la voye non plus. Cela est capable (le remonstrant,) de faire rougir une femme jusques derrière les oreilles, et les maris ne devroient avoir agréable

que sans extrême besoin, cette pièce fust communiquée à autres qu'à eux.

Et à ce propos, je vous diray que je me trouvay un jour à l'accouchement d'une honneste Damoiselle de mes bonnes amies, de laquelle le mary estoit absent. Elle étoit assistée de trois ou quatre de ses amies, lesquelles me demandèrent l'estat de son accouchement. Je leur dis que l'enfant venoit mal, mais que je l'aurois, aydant Dieu, sans danger de la mère ny de l'enfant. Elles me prièrent d'avoir agréable de la faire voir au chirurgien. Pour leur descharge je leur accorday, pourveu qu'elle ne le vid point ; d'autant que je sçavois que cela estoit capable de la faire mourir d'appréhension et de honte. Je la persuaday de se glisser aux pieds de son lict. Je mis le chevet au milieu du lict, et abattis le jour du lict du costé qu'il devoit passer, et aux pieds. Il la toucha comme je parlois. Elle ne le vid point, et accoucha sans artifice, ny ayde que de Dieu et de la nature. Celles qui font autrement croyent que Dieu amoindrisse de puissance, comme elles ont de confiance en luy. Quand des personnes se baignent, l'on ne court point à leur secours si on ne les juge en danger. Depuis que ces meffiances sont venües en usage, il se trouve plus de dangers que le temps passé; à quoy person-

nes capables de leur charge remédieront fort bien, pourveu que l'on les laisse faire. Mais la médisance est en tel usage parmy une partie du peuple, qu'il y a grand peine à leur faire croire une vérité. Et surtout, où l'on ne doit pas faire grand profit, il y a très grand peine. Apprestez-vous à cela. Avec les sages et honorables, vous y trouverez toute sorte de bien et de contentement. Véritablement, les prudentes femmes que j'ay l'honneur de servir me font trouver les autres monstrueuses. Vous irez en des maisons où il se trouve des personnes qui fournissent à la maîtresse du logis des lunettes qui font voir ce qui n'est point. Que si vous ne les caressez, vos affaires sont faictes. Prenez-y bien garde Cela ne vous couste rien qu'un peu de soin puisque cela est réduit en coustume. Puis, quand vous aurez fait vostre charge selon Dieu, mocquez-vous de tout ce que l'on pourra dire. Vostre conscience est un fort rempart. Il vous seroit aussi aisé d'empescher le cours des eaux, comme il seroit de vous rendre agréable à tout le monde; car un chacun a un goust différent, et personne, pour accomply qu'il puisse estre, ne l'a jamais pu faire. Je voy de si galans Médecins qui procèdent avec tant de prudence et d'affection : les uns les loüent et les autres les blasment en

une mesme maison. L'on voudroit qu'ils rendissent les personnes immortelles; ainsi que l'on voudroit que,—quelque indisposition que peut avoir une femme, soit de mauvaise constitution qui fust en elle, soit qu'elle se fût blessée, et par sa faute tüe son enfant dans son ventre, soit d'aller en carrosse, estre cheüe, avoir dancé, s'estre oubliée avec son mary, ou avoir eu quelque grande frayeur ou colère,— l'on veut que la sage-femme soit le garend ; et quand l'une de toutes ces choses là leur est arrivée, elle se peut bien asseurer d'en avoir le chat aux jambes ; et surtout, si la femme accouche d'un enfant nouvellement mort, que le derme et épiderme ne soient encore pourris, c'est à l'heure que la femme, qui ne veut pas advoüer ce qu'elle a fait de peur d'estre tancée, drape sur la pauvre sage-femme la première

. . . . . .

J'ay aussi à vous parler des accouchemens que les Dames vont faire aux champs, et envoyent quérir des sages-femmes à la ville. Les peu expérimentées sont fort dangereuses parce qu'il peut arriver plusieurs accidens, à quoy elles ne sont pas capables de remédier, devant, pendant, et après l'accouchement. Pour celles qui sont bien capables, elles se ruinent d'y aller, quelque récompense que l'on leur puisse faire; d'autant

que toutes les femmes qu'elles laissent, s'en faschent tellement qu'elles les perdent pour jamais. Ce sont contracts de constitutions de rente cassés. Petites sources font les grandes rivières. Feu Monsieur Hautin nous l'a appris : l'on fait tant sonner les récompenses, qui ne sont en rien égales à la perte, que de merveilles l'on a bien tost dépendu en détail ce que l'on a receu en gros ; en se voyant regarder de costé par celles à qui l'on a manqué, qui, non contentes de se jamais servir de vous, en dégoustent toutes les autres, disant qu'il n'y a point d'attente à une sage-femme qui fait estat d'aller aux champs.

C'est pourquoy, il faut faire toutes choses pour le mieux, et en bien faisant ne rien craindre.

J'ai creu devoir vous donner tous les advis susdits afin que vous n'ayez pas tant de peine à recognoistre, comme j'en ay eu. Et surtout, tenez que la plus grande finesse qu'il y ait au monde, c'est de n'estre point fine, craindre et aymer Dieu sur toutes choses, et y mettre vostre entière confiance, quoy qu'il arrive.

Depuis que le monde est, il y a tousjours eu un grand discord entre la vérité et le mensonge ; mais quelques subtilités que le mensonge aye pu apporter contre la vérité, elle est demeurée victorieuse, bien que les mensonges l'ayent souvent

terrassée pour un temps, la pensant estouffer. Mais, comme un corps céleste, elle s'est tousjours relevée, et en fin, a paru au dessus de tous les terrestres mensonges. Et tout cela par la grâce de Dieu, aux mains duquel vous aurez mis et remettrez la conduitte de toutes vos affaires.

RECIT VERITABLE
DE LA
NAISSANCE
DE MESSEIGNEVRS ET DAMES LES ENFANS de France.

Auec les particularitez qui y ont eſté, & pouuoient eſtre remarquées.

PAR LOVYSE BOVRGEOIS, dite BOVRSIER, Sage-Femme de la Royne Mere du Roy.

A PARIS
Chez HENRY RVFFIN, ruë Calandre, à l'Image ſainct Martin.

M. DC. LII.

AINSI que les barricades (1) de cette ville, qui furent le commencement d'une douleur universelle par toute la France, et surtout pour le peuple de Paris, qui n'avoit jamais ressenty ce qu'il a fait depuis, et sur tous ceux des Faux-bourgs desquels nous estions, et si heureux chacun en son endroit, que nous n'eussions pour rien voulu eschanger nostre demeure à une belle de la ville, d'autant que le Faux-bourg Sainct Germain, entre autres, estoit remply de Princes et Princesses, Seigneurs et Dames, Pré-

(1) La journée des barricades est du 12 mai 1588.

sidens et Conseillers, et en suitte, de toutes personnes de Justice, Marchands et de bons artisans. Nous avions tout ce qu'avoient ceux de la ville, et le bon air davantage, avec la liberté des belles promenades.

Les troubles estant arrivés, nous le rachetasmes bien cher, et surtout à la Toussainct, la veille de laquelle je sçeus qu'un de nos voisins, Officier du Roy, manda à sa femme qu'elle retirast ses filles dans la ville, avec le meilleur de ses meubles: d'autant qu'il ne sçavoit quel désordre pourroient faire les soldats (1), que l'on croyoit que le Roy y entreroit la nuict prochaine (2). Je

(1) Cette crainte de désordres ne fut que trop justifiée. En effet, le mercredi 1er novembre 1589, Henri IV, parti de Dieppe le 21 octobre, était venu camper sur les six heures du matin, aux portes de Paris. Il surprit les faubourgs, surtout celui de Saint-Germain, qu'il envahit la nuit suivante. Le duc d'Aiguillon et Chatillon firent là un affreux carnage; Chatillon, surtout, « qu'on disait s'être souvenu des massacres de son père, et qui avait crié en entrant : Saint-Barthélemy. » (Pierre de l'Étoile.)

(2) Ce qui n'eut pas lieu; car le Béarnais fut obligé,

me servis de l'advertissement, et ma mère et moy, avec trois enfans que j'avois, nous retirasmes dans la ville, avec quelque peu de meubles ; d'autant que l'on ne pouvoit passer à la porte Sainct-Germain qu'à grand'peine, et mesme l'on trouvoit peu de gens pour porter les meubles (1).

Mon mary estoit à la guerre, chirurgien d'une compagnie ; j'avois laissé une vieille femme dans nostre maison, qui

faute d'artillerie, et n'ayant pu attirer le duc de Mayenne à une bataille, d'abandonner pour le moment le siége de Paris. Il avait à conquérir la Touraine, la Normandie, et devait auparavant gagner la bataille d'Ivry (14 mars 1590).

(1) Pour comprendre ce passage de Louise Bourgeois, il faut se rappeler qu'à cette époque l'enceinte de Paris ne s'étendait pas au-delà d'une ligne qui suivrait aujourd'hui le commencement de la rue Mazarine, du côté de la Seine, la rue Dauphine, la rue Contrescarpe, le passage du Commerce, la rue de Tournon, la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, la place Saint-Michel. Tout ce qu'on appelle de nos jours le *Faubourg* Saint-Germain n'était, en effet, qu'un *faux bourg* de la ville, en dehors de l'enceinte fortifiée. La porte Saint-Germain existait au confluent des rues du Paon et de l'École de Médecine; elle a été démolie en 1672.

avoit aussi la clef de celle de ma mère. La nuict les faux-bourgs furent pris, et pillé tout ce qui estoit de meilleur. Ainsy que les gens du Roy en sortirent (1), la ville y mit des Lansquenets en garnison, qui achevèrent tout, jusques à la paille ; il n'y resta jamais un baston de bois dont la plus part des caves estoient plaines. Les Lansquenets estant sortis, l'on fit abattre pour quinze mil livres de maisons (2), que mon père avoit fait bastir sur le fossé de la porte de Bussy, qui n'avoient esté que cinq ans debout.

Nous demeurasmes sans biens que ce peu que nous avions sauvé, dont nous vivions, vendant tous les jours pièce à pièce. Je me mis (pour, en me divertissant, gaigner quelque chose) à travailler en plusieurs sortes d'ouvrages, comme petit poinct, petit mestier, broderie à jarretières,

(1) Ce fut le 3 novembre 1589.

(2) Quinze mille livres. Cela représente à peu près 80,000 francs de notre monnaie, suivant l'évaluation de M. Leber.

avec des filles voisines du lieu où nous estions, auxquelles j'apprenois gratuitetement les ouvrages que je sçavois faire, entre lesquelles estoit la fille d'une mienne amie, qui a eu l'honneur d'avoir nourry Madame de France, à présent Princesse d'Espagne (1).

Je passay tous les troubles à un mois près. Mon mary estant de retour, et voyant que nostre gain ne pouvoit satisfaire à nostre despence, je fis ce que je pû pour le faire résoudre à ce qu'avec passe port nous allassions à Tours d'où il estoit, pour ce que mon père et ma mère estoient morts (2),

(1) Élisabeth, fille de Henri IV, née le 22 novembre 1602; mariée à Philippe IV, roi d'Espagne; morte en 1644. Ses deux nourrices furent : Opportune Oudé, dite du Fot, première nourrice. (Gages : 1,200 liv.) Augustine Melluet, dite la Picarde, seconde nourrice. (Gages : 600 liv.) C'est donc d'une de ces femmes dont Louise Bourgeois entend parler.

(2) Charles Bourgeois, le père de notre sage-femme, mourut à Paris le 26 juillet 1589, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-André-des-Arts. Avant l'incendie communarde, nous avons constaté le fait sur un des registres des paroisses de Paris.

lesquels auparavant nous n'avions pas voulu quitter. Nous n'y fusmes que quinze jours que ceste ville ne fust réduite à l'obeyssance du Roy (1).

Nous revinsmes donc. Une honneste femme, qui m'avoit accouchée de mes enfants, qui m'aymoit, me persuada d'apprendre à estre Sage-femme, et que si elle eust sçeu lire et escrire comme moy, qu'elle eust fait des merveilles; que le cœur lui disoit que si je l'entreprenois, je serois en peu de temps la première de mon estat; que mon mary, qui avoit demeuré vingt ans en la maison de feu Maistre Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy (2), me

(1) La ville de Tours se rendit à l'obéissance de Henri IV le 21 novembre 1589.

(2) Ambroise Paré, le plus illustre des chirurgiens du XVIe siècle, mourut le 22 décembre 1590, et fut enterré dans l'église Saint-André-des-Arts. Voici son acte de décès, tel qu'il a été relevé par nous sur un registre (brûlé aujourd'hui) de Saint-André-des-Arts :

« En ce jour, samedi 22 Decembre 1590, a esté enterré dans l'église Saint-André-des-Arcs, au bas

pourroit beaucoup apprendre. Je ne m'y pouvois résoudre quand je pensois à porter des enfans au baptesme. En fin, la crainte que jeus de voir de la nécessité à mes enfans, me le fit faire. Je me mis à estudier dans Paré, et m'offris à accoucher la femme de nostre crocheteur, et l'accouchis d'un fils qui estoit roüy par tout le corps, d'autant qu'il y avoit avec luy un demy seau d'eau. J'avais leu et retenu qu'il ne faut pas laisser dormir une femme qui vient d'accoucher, de peur qu'une foiblesse ne l'emporte à cause de l'évacuation. Je demeure seule; comme je remuois l'enfant (1), je parlois quelquefois à elle ; une fois elle ne me répondit point. Je mis l'enfant sur un oreiller à terre, et courus à elle, que je trouvay esvanoüye. Je cherchay du vinaigre et de l'eau, et la fis revenir à bonne heure.

De petites gens à autres, je fus employée

de la nef, près du clocher, Mre Ambroise Paré, premier chirurgien du Roy.

(1) Lisez : Comme je berçais.

grandement. Il y avoit force peuple retiré dans les Colléges; entre autres, au Collége de Bourgogne (1), près les Cordeliers (2), où il y avoit grand nombre de mesnages. Le premier enfant que je portay baptiser à Sainct-Cosme (3), il me sembloit que les murailles des Cordeliers me regardoient.

Je practiquai environ cinq ans avec pauvres et médiocres; au bout desquels je me fis recevoir Jurée à Paris (4). Il doit avoir

(1) Le collége de Bourgogne occupait l'emplacement de l'École de Médecine actuelle.

(2) L'église des Cordeliers, une des plus vastes de toutes celles de Paris, faisait face au collége de Bourgogne. C'est aujourd'hui l'hôpital des cliniques.

(3) L'église paroissiale de Saint-Côme est occupée en partie aujourd'hui par le Musée Dupuytren.

(4) Louise Bourgeois fut reçue sage-femme le 12 novembre 1598. D'après les statuts ou règlements de l'année 1560, et qui sont la charte constitutionnelle des sages-femmes de Paris, ces dernières étaient considérées comme faisant partie de la Confrérie de Saint-Côme, ce qui veut dire qu'elles étaient assimilées, jusqu'à un certain point, aux chirurgiens. Pour être sage-femme, il fallait, 1° que l'aspirante, munie d'un certificat établissant sa moralité, fût interrogée par un jury composé d'un médecin, de deux chirurgiens et de deux matrones du Châtelet; 2° qu'elle

à la réception d'une Sage-femme : un médecin, deux chirurgiens et deux Sages-femmes, qui estoient la dame Dupuis (1) et la

prêtât serment entre les mains du prévôt de Paris ou du lieutenant criminel; 3° qu'elle fût titulaire d'une « lettre » ou diplôme, signé du greffier du Châtelet, et revêtu du sceau de la prévôté de Paris. Ce n'est qu'à ces conditions-là qu'une sage-femme pouvait appendre au-devant de sa maison les emblêmes de son état : un tableau représentant soit une femme portant un enfant et un petit garçon portant un cierge, soit un berceau orné d'une fleur de lys. Toute sage-femme en titre devait signaler à l'autorité les femmes exerçant, sans y être autorisées, le métier d'accoucheuses; elle était invitée à faire appeler un médecin, un maître chirurgien, ou une « ancienne maîtresse, » toutes les fois que l'accouchement déviait de la parturition normale. Tous les ans, un des deux chirurgiens jurés au Châtelet était tenu de démontrer aux matrones l'anatomie sur un cadavre de femme. Un article remarquable défend aux sages-femmes de rédiger des rapports (médico-légaux) que leur demanderaient des femmes enceintes; et cela, par une bonne raison, c'est que « peu d'icelles » savaient lire. Enfin les noms de toutes les sages-femmes de Paris étaient relatés sur un rôle ou catalogue, qui était en la garde d'un des plus anciens chirurgiens de Paris.

(1) Marguerite Thomas, dite Du Puy, était la plus ancienne des sages-femmes de Paris; elle avait été reçue le 30 juillet 1576.

dame Péronne (1). Elles me donnèrent jour pour les aller trouver ensemble. Elles m'interrogèrent de quelle vacation estoit mon mary ; ce que sçachant, elles ne vouloient pas me recevoir, au moins madame Dupuis, qui disoit à l'autre :

— Par Dieu, ma compagne, le cœur ne me dit rien de bon pour nous, puis qu'elle est femme d'un Surgean (2) ; elle s'entendra avec ces médecins comme coupeurs de bources en foire. Il ne nous faut recevoir que des femmes d'artisans qui n'entendent rien à nos affaires.

Elle me disoit que mon mary me devoit nourrir sans rien faire, et que si je faisois autrement, il me faudroit brusler pour faire de la cendre aux autres. Elles me tinrent en telles longueurs, et avec tant de sots propos, qu'un bel enfant que je nourrissois en mourut, de l'ennuy que surtout la

(1) Péronne Boyadan était, avec Maguerite Du Puy, sage-femme-jurée au Châtelet ; elle y avait été nommée le 20 octobre 1576.

(2) *Surgean,* pour chirurgien.

Dupuis me donna. Je dis cela pour faire voir comment Dieu sçait venger ceux à qui l'on fait du mal, lorsqu'ils y pensent le moins. Cela se dira en son lieu. Ayant esté reçeüe de tout le reste, elle fut contraincte de me recevoir à grand regret.

Ayant esté reçüe, je continuois de practiquer, où je servis grand nombre de femmes, tant pauvres que médiocres, Dames que Damoiselles, et jusques à des Princesses.

Il ne se parloit par la ville que de la grossesse de la Royne, et que le Roy lui donnoit Madame Dupuis pour sage-femme, qui avoit servy Madame la Duchesse (1), ce qu'elle n'avoit guère agréable, et parce que Madame la Marquise de Guercheville (2), dame d'honneur de la Royne,

(1) Louise Bourgeois entend parler ici de Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort, qui ne donna pas moins de sept bâtards au Béarnais, et qui mourut subitement le 15 avril 1599.

(2) Antoinette de Pons, fille d'Antoine sire de Pons, comte de Marennes, chevalier de l'ordre du roi, et

s'en estoit servie. Aussi, elle la présenta à Sa Majesté par plusieurs fois, qui n'en fist point d'estat, et ne luy dit aucune chose. Jamais il n'entra dans mon entendement de penser à l'accoucher, si non que j'estimois bien heureuse celle qui en auroit l'honneur, et pensois au mal que Madame Dupuis m'avoit fait. A la vérité, je l'eusse plustost désiré à une autre qu'à elle.

Il arriva que la première femme de Monsieur le Président de Thou (1) fut malade, dont elle mourut. Elle m'aimoit et cognois-

de Marie de Montchenu. Veuve de Henry de Silly, comte de Rocheguyon, elle épousa, le 17 février 1594, Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, marquis de Guercheville, et mourut le 16 janvier 1632. Henri IV tenta en vain de la compter au nombre de ses maîtresses, et c'est pour faire allusion à la vertu de la belle marquise qu'il avait l'habitude de dire d'elle : *Voilà une véritable dame d'honneur pour la Reine!*

(1) Jacques-Auguste de Thou, aussi célèbre comme magistrat que comme historien, mourut en 1617. Sa première femme se nommait Marie de Brabançon. Elle mourut en 1601, à l'âge de 34 ans, et fut enterrée à Saint-André-des-Arts.

soit dès long temps; mesmes m'avoit tenu une fille sur les fonts. Après que la consultation de la maladie de Madame de Thou fust faite, elle demanda à Monsieur Du Laurens (1) comment alloit de la santé de la Royne. Il luy dit que fort bien grâces à Dieu, mais qu'ils estoient en grand peine, Monsieur de la Rivière (2) et luy, touchant la Sage-femme que le roy désiroit qui accouchast la Royne; qu'ils sçavoient que la Royne ne l'avoit nullement agréable, et que, néantmoins, c'est la première pièce

(1) André du Laurens était alors premier médecin de Marie de Médicis. Ce savant homme, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, naquit à Tarascon, le 9 décembre 1558; il devint docteur de Montpellier, professeur le 7 avril 1583, et mourut premier médecin de Henri IV, le 16 août 1609.

(2) Jean Ribbitz de La Rivière était, à cette époque, premier médecin de Henri IV, et avait succédé, dans cette charge, à Jean Dailleboust. Pierre de L'Étoile nous apprend la mort de La Rivière, lequel « trespassa en sa maison du faux bourg Saint-Honoré, à Paris, le samedi 5 novembre 1605, duquel on ne peut dire autre chose, sinon que le proverbe de *telle vie telle fin,* est failli en lui, et que c'est le bon larron que Dieu a regardé pour lui faire miséricorde. »

de l'accouchement que la Sage-femme agrée à la femme qui accouche; qu'ils avoient résolu de s'informer de quelqu'une qui fût plus jeune, qui entendist bien son estat, et fût pour partir avec Madame Dupuis, qui estoit grandement fascheuse, afin que venant la Royne à accoucher, et continuant à ne vouloir Madame Dupuis, que la seconde l'accouchast. Il pria les médecins, qui ne bougeoient de Paris, luy en vouloir enseigner une propre à cela. Ils étoient cinq donc : Monsieur du Laurens, Messieurs Malescot (1), Hautin (2), de la Violette (3)

(1) Michel Marescot, un des médecins de Henri IV. Né à Lisieux le 10 août 1539, médecin de la Faculté de Paris, qui lui donna le bonnet de docteur le 17 octobre 1568, et l'appela au décanat dans les années 1588 et 1589, ce médecin distingué mourut le 20 octobre 1606, et fut inhumé à Saint-Méry.

(2) Jean Hautain appartenait à l'École de Paris, et mourut le 14 juin 1615. Selon Guy Patin, c'était le praticien le plus en réputation à Paris, après Duret et Simon Piètre. On a de lui plusieurs ouvrages.

(3) Sous ce joli nom, il aut voir Joseph Du Chesne, plus connu sous le nom de Quercetanus

et Ponçon (1). Monsieur Hautin demanda à la compagnie si l'on auroit agréable qu'il en proposast une. Ils dirent qu'ouy. Il me nomma, et dit que j'avois plusieurs fois accouché sa fille d'accouchemens fort difficiles, et en sa présence. Monsieur Malescot dit qu'il l'avoit prévenu en me nommant. Monsieur de la Violette dit :

— Je ne la cognois point, mais j'en ay entendû dire du bien.

Monsieur Ponçon dit :

— Je la cognois fort bien; il ne se peut faire meilleure eslection.

Monsieur Du Laurens leur dit qu'il me désiroit voir.

sieur de Moranie, de Lyserable et de la Violette. Du Chesne a composé un grand nombre d'ouvrages sur la médecine. De plus, Du Chesne était poète. Nous citerons, en particulier, son *Grand Miroir du monde*, imprimé en 1587, où l'auteur dévoile un talent incontestable.

(1) Pierre Ponson, natif d'Antibes. Docteur de la Faculté de Paris, il mourut à Paris, au mois de juillet 1633, et fut enterré à Saint-Méry.

Monsieur Ponçon s'offrist de l'accompagner chez nous en leur en retournant.

Madame De Thou me recommanda à luy de tout son cœur, en faveur de leur alliance.

Ils prirent la peine de venir chez nous. Monsieur Du Laurens me dit ce qui s'estoit passé entre luy et ces messieurs, et qu'ils feroient avoir agréable au Roy (s'il leur estoit possible), Monsieur de La Rivière et luy, d'avoir une seconde Sage-femme pour les causes susdites, et qu'il me promettoit que s'il y en avoit une seconde, ce seroit moy, qui en aurois grand profit et honneur; quand même la Royne se laisseroit accoucher par Madame Dupuis, qu'elle estoit vieille, que je luy succéderois; mais qu'on la tenoit pour mauvaise, qu'il falloit que j'en endurasse. Je luy dis que pour le service du Roy et de la Royne, je luy servirois de marchepied, le remercié et le supplié de me continuer l'honneur de sa bien-veillance. Il me dit que le service

qu'il devoit à la Royne l'y obligeoit à cause du bon récit qu'il avoit entendu de moy, avec l'instante recommandacion de Madame de Thou.

Quand je vis que sans y avoir jamais pensé, un tel honneur se présentoit à moy, je creu que cela venoit de Dieu, lequel dit : *Aide-toi et je t'ayderai*, et pensay devoir avec mes amis faire ce que je pourrois pour faire agréer à Monsieur de La Rivière (1) que si le Roy avoit agréable qu'il y eust une seconde, que ce fût moy. Je prié une dame de mes amies de prier pour moy Madame de Loménie (2), qu'elle en voulût prier Monsieur de La Rivière, qui logeait devant sa porte; ce qu'elle fit de bon cœur. Il s'y employa au temps qu'il falloit.

Ayant asseuré mon affaire de ce costé là,

(1) Voir la note 2 de la page 65.

(2) Anne d'Aubourg, fille de Charles, seigneur de Porcheux, et d'Anne de Cléry. Elle épousa, en 1562, Antoine de Loménie, seigneur de la Ville-aux-Clercs, ambassadeur extraordinaire en 1595, et mourut le avril 1608.

j'allay trouver Madame la Duchesse d'Elbeuf (1), que j'avois eu l'honneur d'accoucher, à qui je dis comme le tout s'étoit passé. Elle en eut une grande joye, et me dit qu'elle s'emploieroit pour moy de tout son cœur en cet affaire là, et qu'elle le désiroit avec passion, mais qu'elle n'en n'eust osé parler que secrètement, craignant de fascher le Roy, qui ne vouloit point que la Royne en vist n'y entendist parler autre que Madame Dupuis.

Gratienne (2), qui avoit esté à feu Madame la Duchesse (3), en parla un jour au Roy, attribuant la faute à Madame Dupuis de son dernier accouchement (4). Il

(1) Marguerite de Chabot, qui épousa Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, grand écuyer et grand veneur de France. L'enfant dont elle fut délivrée par Louise Bourgeois fut sans doute Charles, qui, né en 1596, devint gouverneur de Picardie, comte d'Harcourt, et mourut le 5 novembre 1657.

(2) Une des femmes de chambre de Marie de Médicis. Voyez la note de la page 100.

(3) Gabrielle d'Estrée.

(4) Gabrielle d'Estrée était grosse lorsqu'elle

s'en fascha, et dit que la première personne qui en parleroit à la Royne, qu'il luy monstreroit qu'il luy en desplairoit.

Madame d'Elbeuf m'envoya présenter par un de ses Gentils-hommes à Madame de Nemours, sa tante (1), lequel avoit charge d'elle de la supplier, si l'occasion s'en présentoit, de faire pour moy auprès de la Royne, qu'elle l'en supplioit de tout son cœur, et que sur le bon service que je luy avois rendu, elle luy assuroit qu'elle auroit honneur de s'en estre meslée. Madame de Nemours me reçut fort bien, et pria le Gentilhomme d'assurer Madame qu'elle ne perdroit l'occasion, pourveu que la Royne en

mourut subitement, chez la dame de Sourdis, sa parente, dans le Cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 10 avril 1599. Son corps ayant été ouvert, on trouva un fœtus dans l'utérus.

(1) Anne d'Est, comtesse de Gisors, veuve, en premières noces, de François de Lorraine, duc de Guise, et en deuxièmes, de Jacques de Savoie, duc de Nemours. On l'appelait la *Reine-mère*, parce que ses deux fils, les ducs de Guise et de Nemours, prétendaient se faire rois de France.

ouvrit le propos, mais que personne ne l'osoit ouvrir. Madame d'Elbeuf, voyant la response de Madame de Nemours, se hazarda, allant voir la Royne, qui luy demanda de sa couche, comme elle s'en estoit trouvée. Elle luy dit que fort bien, et se loüa surtout de sa Sage-femme. A quoy la Royne presta l'oreille, et tesmoigna prendre plaisir d'en entendre parler, luy demanda qui elle estoit, de quel aage, et de quelle façon. A quoy elle luy satisfit, et me conseilla de penser par qui je pourrais estre présentée, et qu'elle feroit tout ce qu'elle pourroit au reste.

Le Roy et la Royne alloient ordinairement, une fois la semaine, manger au logis de Monsieur de Gondy (1), où ils se reti-

(1) Il s'agit ici de l'*Hôtel de Gondi*, appelé plus tard, *Hôtel de Condé*, et qui, bâti par Jean-Baptiste de Gondi, premier maître-d'hôtel de Catherine de Médicis, était situé dans le triangle formé par les rues de Condé, Fossés-Monsieur-le-Prince et la place de l'Odéon. C'est dans cette résidence que Marie de Médicis vint descendre en arrivant à Paris (9 février 1601).

roient de l'importunité du peuple et des courtisans, et menoient personnes familières. Je pensay que Monsieur de Heilly, parrain d'une de mes filles, avoit depuis trois mois épousé la jeune fille de Monsieur de Gondy (1), et que par son moyen je pourrois parvenir à ce que je désirois. Je le suppliay donc de trouver bon que je fusse allée saluer Madame sa femme; ce qu'il eut pour agréable. J'y fus donc, et trouvay une dame grandement courtoise, qui me fit toute sorte d'offices en faveur de Monsieur son mary.

A huict jours de là je retourne la voir, où je m'enhardis de la supplier de me vouloir tant de faire de bien que par son moyen je pusse estre présentée à la Royne, l'ors qu'elle mangeroit à l'hostel de Gondy. Elle

(1) Léonor de Pisseleu, seigneur de Heilly, épousa, en effet, dans le mois de juin 1601, Marie de Gondy, fille de Jérôme de Gondi, chevalier d'honneur de Marie de Médicis, introducteur des ambassadeurs, et de Louise Bonacorsi. Les Heilly, branche éteinte dès le XVIIIe siècle appartenaient à la maison de Créquy.

me dit qu'elle estoit extrêmement marrie de ne pouvoir promettre cela, d'autant qu'elle estoit mariée seulement depuis trois mois, et que cela seroit trouvé mauvais qu'elle prît la hardiesse de présenter une Sage-femme à la Royne, au veu et au sceu de tant de dames aagées et qui avoient eu plusieurs enfans, mais que pour m'envoyer quérir l'orsque la Royne iroit, qu'elle le feroit bien, et que lorsque je serois entrée, que je ferois ce que je pourrois. Une mienne amie, qui avoit fort long temps logé Monsieur de Heilly chés elle, qui estoit avec moy, luy dit :

— Madame, vous estes bien aimée dela seignora Léonor (1), que la Royne aime tant; vous ferez bien cela avec elle.

(1) Léonora Dori, dite Galigaï, fille de la nourrice de Marie de Médicis. Exemple terrible de l'inconstance du sort : Cette malheureuse, mariée à Concino Concini, maréchal d'Ancre, premier ministre de Louis XIII, non-seulement vit son époux tomber, par les ordres du roi, sous le poignard de Vitry (24 avril 1617), et le cadavre de cet infortuné déchiré en morceaux par la populace; mais elle-même,

— Il est vray, dit-elle, qu'elle l'aime voirement ; mais elle est aussi nouvelle mariée que moy; je crains qu'elle n'en oze parler; mais Dieu vous aydera. A la premiere veue de la Royne vous verrés ce qui se pourra faire.

Il arriva que la Royne, ayant accoustumé d'y aller souvent, fut bien quinze jours sans y aller. Madame de Heilly fut donc advertie comme le Roy et la Royne y devoient aller soupper, qui estoit un vendredi. Elle me le fit sçavoir, afin d'y aller dès le matin. Je prie donc ma dite amie de m'y acccompagner. Nous demeurasmes tout le jour. C'étoit environ le mois d'aoust (1). La Royne y arriva la première, sur les quatre heures, accompagnée de Madame la Duchesse de Bar (2), sœur

accusée de sorcellerie, fut brûlée vive en place de Grève, le 8 juillet 1617. C'est elle que Louise Bourgeois désigne souvent, dans son récit, sous le nom de *Conchine*.

(1) Année 1601.

(2) Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, ma

du Roy, avec mes Dames les Princesses, Dames d'honneur et d'atour. La Royne se promena dans les jardins jusques à sept heures du soir que le Roy arriva avec Monsieur le Duc de Bar et autres Princes. J'estois dans la chambre du sieur de Heilly. Je n'avois moyen de voir la Royne, d'autant que Madame la Marquise de Guerche-ville, Dame d'honneur, estoit toujours proche d'elle, laquelle s'estoit servie de la Dame Dupuis, sage-femme, et tenoit son parti proche de la Royne, pour le Roy, que personne, bien qu'il sceut que la Royne ne l'avoit pas agréable, n'en eust osé parler.

Ayant veu le Roy et la Royne entrer en la sale pour souper, estant assis à table, madite amie et moy y entrasmes avec l'un des gens de Monsieur de Heilly. La table estoit dressée en potence : au bout d'en haut, le Roy et la Royne y estoient, puis, les

riée en 1599 à Henri, duc de Lorraine et de Bar; elle mourut sans enfants, en février 1604.

Princes et Princesses, chascun selon leur rang, et surtout ceux de la maison de Guise ; les Seigneurs et Dames après.

A l'issue du souper la Royne fut conduite par le Roy sur le lict verd pour se reposer, accompagnée de Madame sa sœur. Le Roy demeure au milieu de la salle avec les Princes et Seigneurs, à raconter de plusieurs faits d'armes. Cependant, nous approchâmes de Madame Conchine et de Heilly, laquelle parla à ladite Dame Conchine de moy, comme j'estois élévatrice, qui est à dire sage-femme. Elle me regarda et fit plusieurs demandes, lesquelles me furent interprétées par la Dame de Heilly ; et de mesmes elle luy dit en Italien mes responces.

Environ les onze heures du soir venues, le Roy fut prendre la Royne par la main, et luy dit :

— Ma mie, allons nous retirer ; il est bien tard.

Et la conduit hors de la salle, suivis de

tous les Princes et Seigneurs, Princesses et Dames; de telle sorte que ceste mienne amie et moy demeurasmes seules dans la salle, nous regardant. Je luy dis :

— Allons-nous en aussi puisque le bonheur ne m'a tant voulu favoriser que j'aye peu estre veue de la Royne; cela a esté du tout impossible.

Sortant, nous vismes la Royne qui s'asseioit dans sa chaise, sur le perron, à l'entour de laquelle estoient six Pages de la chambre tenant des flambeaux avec six estafiers (1), qui avoient accoustumé de la porter, et les Dames de Conchine et de Heilly qui accommodoient sa robbe dans sa chaise. Je priay madite amie de parler à Madame de Heilly, à ce qu'elle ramenteut à Madame Conchine de parler à la Royne de moy, veu que le Roy, Princes et Princesses, Seigneurs et Dames, estoient tous

(1) Les estafiers étaient de grands laquais dont l'usage avait été emprunté à l'Italie.

entrés en carrosse, et que pas un ou deux ne pouvoit voir.

Ce qu'elle fit.

La Royne dit à Madame Conchine, à ce qui me fut dit :

— Que veux-tu que je face ? Le Roy m'en veut donner une qui ne me plaist pas ; mais il faut que je passe par là...

Madame Conchine luy dit :

— Madame, Vostre Majesté la peut voir, que le Roy ne le sçaura pas ; vous n'avez veu que ceste vieille qui ne vous agrée pas.

Il me fut donc commandé d'approcher, que la Royne me vouloit voir.

Je fis la révérence à la Royne, qui me regarda environ la longueur d'un pater ; puis, commanda à ses estafiers de marcher, tous les carrosses estant sortis, qui pouvoient estre douze ou quinze. L'on portoit la Royne. Après, Madame Conchine entra dans le dernier carrosse, où Madame de Heilly costoia la Royne, parlant à elle jusques à la porte. Et moy, après, je

demanday à Madame de Heilly si la Royne ne luy avoit point parlé de moy. Elle me dit que non.

Le lendemain, environ une heure après midy, Madame de Heilly print la peine de passer devant nostre logis, et me fit appeler, et me dit :

Courage, Madame Boursier, il y a bonnes nouvelles pour vous. Je viens de prendre congé de la Royne pour aller en mon mesnage, où je n'ay pas encor esté. D'aussi loing qu'elle m'a veue, elle m'a demandé : « Qu'est-il de l'élévatrice que tu me monstras hier ? Que fait-elle ? » Je luy respondis : « Madame, elle est en ceste ville, en sa maison, qui attend de recevoir l'honneur de vos commandemens. » — « Asseurez-la que jamais autre qu'elle ne me touchera. »

Je fus le lendemain prendre congé de Madame de Heilly, qui m'asseura de rechef de la bonne vollonté de la Royne. Monsieur de Heilly me faisoit l'honneur de me voir souvent, et me demandoit si je

n'avois point rien appris touchant mon affaire.

Environ quinze jours après le partement de Madame de Heilly, il me vint voir et me dit qu'il estoit infiniment fasché, dont je ne servirois point la Royne. Je demeure fort estonnée, et luy demandai comment il le sçavoit. Il me dit qu'il ne le sçavoit point autrement, sinon qu'il luy sembloit que si je l'eusse deu servir, que j'en eusse entendu d'autres nouvelles. Je repris courage & luy dis que s'il n'y avoit que cela je n'en désespérois point ; que l'on tenoit que le Roy alloit faire quelque voyage ; que peut-être la Royne attendoit qu'il fut party, à cause qu'elle sçavoit bien qu'il eust tousjours désiré que c'eust esté Madame Dupuis qui l'eust accouchée.

Je n'entendois parler partout où j'allois que du partement de la Royne qui devoit aller à Fontaine-bleau faire ses couches ; que le Roy luy laissoit Madame sa sœur

pour une bonne et gaye compagnie (1), attendant son retour, lequel devoit estre avant son accouchement. L'on parloit aussi de l'appareil de Madame Dupuis, laquelle tenoit son voyage tout asseuré, en ayant eu parole du Roy & de Madame la marquise de Guerche-ville. Madame du But (2) espéroit que par ses amis, la Royne, ne voulant Madame Dupuis, elle pourroit entrer en la place.

Je ne disois mot de ce que j'avois eu l'honneur d'avoir esté veue de la Royne, ni de ce qu'elle avoit dit à Madame de Heilly. J'avois tout remis l'affaire à la volonté de Dieu.

La veille dont le Roy partit (3), il dit à la Royne :

— Et bien, ma mie, vous sçavez où je vois demain ; je retourneray, Dieu aidant,

(1) Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV.

(2) Guillemette du Moustier, dite du But, fut reçue sage-femme en 1589.

(3) Henri IV partit de Paris pour se rendre à Calais, le dimanche 12 août 1606.

assés à temps pour vos couches. Vous partirez après moy pour aller à Fontaine-bleau; vous ne manquerés de rien qui vous soit nécessaire. Vous aurez Madame ma sœur qui est de la meilleure compagnie du monde, qui recherchera tous les moyens qu'elle pourra pour vous faire passer le temps. Vous avez Madame la Duchesse de Nemours (1), grande Princesse, superintendante de vostre Maison, Madame la Marquise de Guerche-ville, vostre Dame d'honneur, Madame Conchine, vostre Dame d'atour, Madame de Montglas (2), qui sera gouvernante de l'enfant que Dieu vous donnera, vos femmes de chambre ordinaires. Je ne veux point qu'il y ait ny Princesse ny Dame autres que celles-là à vostre accouchement, de peur de faire

(1) Anne d'Est, comtesse de Gisors, épousa en secondes noces, Jacques de Savoie, duc de Nemours.

(2) Françoise de Longuejoue, baronne de Montglas, fut nommée gouvernante de Louis Dauphin (Louis XIII), et quitta sa charge en 1609.

me dit qu'elle estoit extrêmement marrie, de ne pouvoir promettre cela, d'autant qu'elle estoit mariée seulement depuis trois mois, et que cela seroit trouvé mauvais qu'elle prît la hardiesse de présenter une Sage-femme à la Royne, au veu et au sceu de tant de dames aagées et qui avoient eu plusieurs enfans, mais que pour m'envoyer quérir l'orsque la Royne iroit, qu'elle le feroit bien, et que lorsque je serois entrée, que je ferois ce que je pourrois. Une mienne amie, qui avoit fort long temps logé Monsieur de Heilly chés elle, qui estoit avec moy, luy dit :

— Madame, vous estes bien aimée dela seignora Léonor (1), que la Royne aime tant; vous ferez bien cela avec elle.

(1) Léonora Dori, dite Galigaï, fille de la nourrice de Marie de Médicis. Exemple terrible de l'inconstance du sort : Cette malheureuse, mariée à Concino Concini, maréchal d'Ancre, premier ministre de Louis XIII, non-seulement vit son époux tomber, par les ordres du roi, sous le poignard de Vitry (24 avril 1617), et le cadavre de cet infortuné déchiré en morceaux par la populace; mais elle-même,

— Il est vray, dit-elle, qu'elle l'aime voirement ; mais elle est aussi nouvelle mariée que moy ; je crains qu'elle n'en oze parler ; mais Dieu vous aydera. A la premiere veue de la Royne vous verrés ce qui se pourra faire.

Il arriva que la Royne, ayant accoustumé d'y aller souvent, fut bien quinze jours sans y aller. Madame de Heilly fut donc advertie comme le Roy et la Royne y devoient aller soupper, qui estoit un vendredi. Elle me le fit sçavoir, afin d'y aller dès le matin. Je prie donc ma dite amie de m'y acccompagner. Nous demeurasmes tout le jour. C'étoit environ le mois d'aoust (1). La Royne y arriva la première, sur les quatre heures, accompagnée de Madame la Duchesse de Bar (2), sœur

accusée de sorcellerie, fut brûlée vive en place de Grève, le 8 juillet 1617. C'est elle que Louise Bourgeois désigne souvent, dans son récit, sous le nom de *Conchine*.

(1) Année 1601.

(2) Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, ma

riez que Madame Dupuis la servît. Ils m'ont nommé celle-là.

— Qui sont les médecins qui l'ont nommée ?

— Ça esté Monſieur Malescot, qui est le plus ancien de ceste ville ; Monsieur Martin, qui a l'honneur d'estre à Vostre Majesté ; Monsieur de la Violette, et Monsieur Ponçon.

Le Roi demanda :

— Où étiez-vous tous ?

— En une consultation que nous avons faite pour la femme de Monsieur le Président de Thou, qui est fort malade.

— Ce n'est pas assez, dit le Roy. Allez promptement la trouver, et qu'elle vous nomme une douzaine de femmes de qualité qu'elle ait servies, sçavoir si elles s'en contentent.

Monsieur du Laurens vint donc chés nous dire le commandement qu'il venoit de recevoir du Roy. Je luy escrivis environ une trentaine de noms de femmes des der-

nières que j'avois accouchées et les plus proches de nostre logis. Je le fis conduire par un de nos serviteurs chez six ou sept qui estoient en couche, dont il y avoit Madame Arnault, l'Intendante, Madamoiselle Perrot, la Conseillère, nièce de Monsieur du Fresne, Secrétaire d'Estat, Madamoiselle le Meau, femme de l'Intendant de Monsieur de Rheims, Madamoiselle de Pousse-Mote, femme d'un Secrétaire du Roy, Madame Tessard, une riche marchande.

Il fut aussi parler à Madame la Duchesse d'Elbeuf ; puis retourna me dire qu'il estoit deuement informé, et qu'il alloit bien réjoüir le Roy et la Royne, et me dit ce qui s'estoit passé entre le Roy et elle à ce sujet.

Sitost que le Roy fut party, la Royne luy commanda de me venir trouver le lendemain matin, pour me commander d'estre à son lever. Il m'avoit dit qu'estant à la porte de la Royne, je demandasse la pre-

mière femme de chambre de la Royne, nommée Madamoiselle de la Renoüillère (1) et que je luy disse que j'allois là de sa part.

Elle me regarda et me dit :

— Ma mie, vous estes bien heureuse d'avoir gaigné les bonnes grâces de la Royne sans les avoir méritées.

La Royne étoit levée, qui l'appela :

— Renoüillère, qui y a-il là ?

— Madame, c'est vostre sage-femme que vous avés choisie.

— Ouy, je l'ay choisie ; je la veux ; je ne me trompay jamais en chose que j'aye choisie. Qu'elle s'approche.

Elle me regarda, et se prit à rire, avec une couleur vermeille qui luy vint aux joües. Elle me dit que le lendemain je l'allasse voir une heure plus matin pour la voir au lit ; et craignant que je ne l'eusse enten-

(1) Françoise Frugelet, Damoiselle de la Renouillère, première femme de chambre de Marie de Médicis, nommée à cet emploi en 1601 ; elle ne le quitta qu'en 1612. Elle couchait dans la chambre même de la reine.

due, luy commanda de me le dire (1); et aussi, que l'on allast commander au tapissier de tenir un lict prest pour moy, et qu'elle me dist que je tinsse mon coffre prest pour partir avec elle dans trois ou quatre jours; cependant, què je ne manquasse, tous les matins, de l'aller voir avant son lever. J'eus aussi charge de ladite Damoiselle de tenir un garçon prest pour me servir, et qu'ayant appresté mon coffre, je l'envoyasse à la garderobbe de la Royne pour le faire charger avec l'autre bagage.

Je fus donc le lendemain, selon le commandement qui m'en avoit esté faict; où j'eus l'honneur de voir la Royne au lict et parler a elle, et luy dire mon advis sur l'enfant que je croyois qu'elle auroit, à cause qu'elle me le demanda. Elle désiroit de m'enhardir auprès de Sa Majesté, et faire que je la peusse entendre, car elle m'entendoit fort bien.

(1) Marie de Médicis, depuis peu de mois en France, ne connaissait pas très bien la langue française. De là cette réflexion de Louise Bourgeois.

Je fus advertie par Madamoiselle de la Renoüillère, la veille du partement, d'aller le lendemain à telle heure. Je fus mise dans le carrosse de la Royne, dans lequel estoient Madame la Marquise de Guercheville, avec Madame Conchine, chascune à une portière, et maître Guillaume, le fol du Roy, que l'on mit du côté du coche. On me commanda de me mettre au derrière. A la disnée, l'on me fist aller trouver la Royne dans sa chambre, jusques à ce qu'elle allast disner. L'on me mena disner avec les femmes de chambre; puis, l'après disnée, l'on me ramena dans la chambre de la Royne, où l'on me dit que je fisse toujours ainsi.

Le voyage de Fontaïne-bleau se fit en deux jours. La couchée du premier jour fut à Corbeil, en une hostellerie où il n'y avoit qu'une meschante petite chambre basse de plancher, bien estouffée, pour la Royne. L'on mit coucher les femmes de chambre et moy dans ce qui estoit marqué

pour cabinet de la Royne. Il n'y avoit entre son lict et le mien qu'une petite cloison de torchis. Le matin j'eus l'honneur d'estre à son réveil. Le disné fut à Melun au logis de Monsieur de la Grange-le-Roy, où il n'y avoit aucuns meubles; et, surtout, il n'y avoit que de grosses pierres au lieu de chenets. L'on avoit fait du feu; encor que ce fust sur la fin d'aoust, il ne faisoit pas trop chaud. Il avoit esté mis un fagot et trois grosses busches au feu. La Royne, qui y avoit le dos tourné estant debout, ces busches vinrent à s'esbouler, qui estoient extrêmement grosses. J'estois au costé du jambage de la cheminée. Je me jette à bas pour arrester une grosse busche ronde, qui alloit tomber sur les talons de la Royne, qui l'eust infailliblement fait tomber en arrière. Voila le premier service que j'eus l'honneur de luy rendre, et au Roy qu'elle portoit.

Arrivant à Fontaine-bleau, je suyvis la Royne en sa chambre, d'où je ne bougeois

que pour manger et dormir. Madamoiselle de la Renoüillère me dit de la part de Sa Majesté, qu'arrivant son accouchement, je ne m'estonnasse d'aucune chose que je peusse voir; qu'il se pourroit faire que quelques personnes faschées de ce qu'elle m'avoit prise, me pourroient dire ou faire quelque chose pour me fascher ou intimider; cela arrivant, que je ne me souciasse nullement; que je n'avois affaire qu'à elle, et qu'elle n'entreroit jamais en doute de ma capacité; que je fisse d'elle ainsi que de la plus pauvre femme de son royaume, et de son enfant ainsi que du plus pauvre enfant (1).

Souvent la Royne me demandoit ce que je pensois qu'elle deust avoir. Je l'asseurois que je croyois qu'elle auroit un fils. Et véritablement je diray ce qui me le faisoit croire. Je voyois la Royne si belle et avec un si

(1) Recommandation fort judicieuse, et bien propre à affermir le sang froid et la présence d'esprit de l'accoucheuse.

bon teint, l'œil si bon, que, selon les préceptes que tiennent les femmes, ce devoit estre un fils. Mais le plus fort et asseuré jugement que j'en avois, estoit que Dieu nous monstroit qu'il vouloit restaurer la France, ayant rendu bon Catholique nostre Roy, le maistre, marié, et la Royne grosse. Voyant que tout cela estoit de grandes œuvres de ses mains, je croyois qu'il les parferoit nous donnant un Dauphin (1).

La Royne demeura environ un mois à Fontaine-bleau avant le retour du Roy, pendant lequel temps Madame, sœur du Roy, faisoit tout ce qui luy estoit possible pour désennuyer la Royne, et lui faire passer le temps (2). Elle faisoit des ballets; elle accompagnoit la Royne à la chasse,

(1) Est-il besoin de dire que la science ne possède aucun moyen de reconnaître le sexe d'un enfant renfermé dans le sein de la mère! Notre accoucheuse le savait bien; aussi a-t-elle recours à la puissance d'en haut pour exaucer les vœux du roi et de la reine.

(2) Catherine de Bourbon, sœur du Béarnais, avait, en effet, le caractère fort gai, spirituel.

s'entend pour la voir : elle estoit dans sa litière, et Madame en son carrosse. Le premier jour qu'elles y furent, Madame voulut que j'entrasse dans son carrosse avec elle, de peur que la Royne, qui estoit sur son terme, n'eust besoin de moy ; ce que ne vouloit permettre Madame la Marquise de Guerche-ville. Tellement que j'étois là attendant que cela fust accordé entr'elles : Madame me commandoit d'entrer ; Madame de Guerche-ville me disoit : Ne le faites pas. Enfin, Madame le gaigna, et me fit dire par Madame de Guerche-ville que j'obéisse à Madame, où tout le long du chemin elle me parloit du désir qu'elle avoit de voir la Royne accouchée heureusement, me demandant ce que j'en pensois, quel enfant je croyois qu'elle auroit. Bien qu'elle eust désiré un Dauphin, l'espérance qu'elle avoit que Dieu en donneroit plusieurs au Roy et à elle, faisoit que la voyant bien accouchée, elle seroit extrêmement contente, quoy que ce fust, car elle l'aimoit parfaictement.

Je redoutois en moy-mesme que la Royne n'eust des coliques en accouchant, à cause que l'on m'avoit dit qu'elle avoit mangé toute une quantité de glace, melons, raisins, et alberges et pavis. Je suppliè Sa Majesté de ne plus manger de melons. Elle me le promit, pourveu que l'on ne luy en servît plus. J'en prièson maistre d'hostel, et mesmes je luy ramenteus souvent.

Huict jours avant l'accouchement, le Roy arriva de Calais où il estoit allé, dont la Royne, Madame, et toute la Cour furent grandement réjoüies. J'en avois une joie meslée d'une crainte, à cause que je n'avois point eu l'honneur d'avoir esté vüe de Sa Majesté, et que je sçavois que tout ce qui est du monde est incertain. Bien est vrai que j'avois une grande confiance à la Royne, qui me faisoit l'honneur de me tesmoigner de la bienveillance. Pour ce jour, je ne fus point l'après-dinée en la Chambre de la Royne, à cause de l'arrivée du Roy. Le lendemain, mon devoir fut de me trouver

à son réveil, comme j'avois de coustume, où après l'avoir veüe, je m'estois retirée à quartier.

Le Roy arriva qui demanda à la Royne :

— Ma mie, est-ce cy vostre sage-femme !

Elle dit qu'ouy.

Le Roy me voulant gratifier.

— Ma mie, je croy que elle vous servira bien ; elle m'a bonne mine.

— Je n'en doute point, ce dit la Royne.

Madamoiselle de la Renoüillère dit au Roy :

— La Royne l'a choisie.

— Ouy, dit la Royne, je l'ay choisie, et diray que je ne me trompay jamais en chose que j'aye choisie, ainsy qu'elle avoit desjà dit au Louvre.

Le Roy me dit :

— Ma mie, il faut bien faire ; c'est une chose de grande importance que vous avez à manier.

Je luy dis :

— J'espère, Sire, que Dieu m'en fera la grâce.

— Je te croy, dit le Roy.

Et s'approchant de moy, me dit tout plain de mots de gausserie (1), à quoi je ne luy fis aucune response. Il me toucha sur les mains, me disant :

— Vous ne me répondez rien ?

Je luy dis :

— Je ne doute nullement de tout ce que vous me dites, Sire.

C'estoit qu'estant aux couches de Madame la Duchesse (2), Madame Dupuis vivoit avec une grande liberté auprès du Roy. Le Roy croyoit que toutes celles de cet estat fussent semblables.

L'après disnée je retournay en la chambre de la Royne comme je soulois faire (3)

(1) C'est bien là le Béarnais ! Toujours galant .. même envers les sages-femmes...

(2) Gabrielle d'Estrées.

(3) Vieux mot français qui veut dire : « Comme j'avais coutume. »

avant l'arrivée du Roy; laquelle fut incontinent pleine de Princes et de Princesses, de Seigneurs et Dames, entre autres Monsieur le Duc d'Elbeuf, qui, me voyant, me vint parler et me dit :

— Ma bonne amie, j'ay une grande joie de vous voir ici.

Le Roy luy dit :

— Comment, mon cousin? Vous cognoissez donc la sage-femme de ma femme?

— Oui, sire. Elle a relevé ma femme, dont elle s'est bien trouvée.

Le Roy fut à l'instant dire à la Royne :

— Ma mie, voila mon cousin d'Elbeuf, qui cognoist vostre sage-femme. Il en fait estat; cela me réjouit, et m'en a donné de l'asseurance grande.

Le lendemain je fus au réveil de la Royne comme de coutume; laquelle me dit qu'elle croyoit avoir une fille à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils maigrissent sur la fin de leur grossesse. Je luy dis qu'il n'y avoit règle si estroite où il n'y eust excep-

tion, et que cela ne me feroit point changer d'advis.

Elle me dit :

— Si tost que je seray accouchée, je connoistray bien en vous voyant quel enfant ce sera.

Je suppliai Sa Majesté de croire que en me voyant il ne s'y pourroit rien cognoistre, quoy que ce fust, d'autant qu'il estoit grandement dangereux à une femme venant d'accoucher, d'avoir joye ni desplaisir qu'elle ne fust bien délivrée, et que la joye et la tristesse avoient un mesme effect, qui estoit capable d'empescher une femme de délivrer; que je la suppliois de ne s'en point informer; que je ferois triste mine encor que ce fust un fils, afin qu'elle ne s'en étonnast.

Le Roy entra sur l'heure, qui vouloit sçavoir de quoy nous parlions. La Royne luy dit de quoy. Le Roy respondit que si c'estoit un fils, que je ne le dirois pas doucement, mais que je crierois tant que je pourrois, et qu'il n'y a point de femme au

monde qui en une telle affaire, eust pouvoir de se taire. Je suppliai Sa Majesté de croire que je me sçaurois taire, puisqu'il y alloit de la vie de la Royne, qui estoit la chose principale, et, qu'outre ce, il y alloit de l'honneur des femmes, que j'estois obligée de soutenir, et qu'à l'effect Sa Majesté le cognoistroit. Madamoiselle de la Renoüillère, première femme de chambre de la Royne, dont j'ay ci-devant parlé, me demanda que je luy fisse un signal sitost que la Royne seroit accouchée, afin d'avoir l'honneur de le dire la première au Roy. Le signal fut que la Royne estant accouchée d'un fils, je devois baisser la teste en signe que tout alloit bien; si c'eust esté une fille, je la devois renverser en arrière. Gratienne (1) qui estoit une femme de cham-

(1) Gratienne Mareuil, femme de chambre de Marie de Médicis; entrée au service le 1er janvier 1601, pour le quitter en 1608. Elle avait 120 livres d'appointements. Elle fut remplacée par Louise Bourgeois.

bre de la Royne, me demanda aussi un signal; à laquelle je dis que je l'avois promis à Madamoiselle de la Renoüillère; que si elle sçavoit que je l'eusse donné à un autre, ne me le pardonneroit jamais. Elle m'aimoit et me parloit librement :

— Comment, dit-elle, serois-tu bien si beste de ne pouvoir contenter deux de tes amies à la fois? je sçais que tu dois de l'honneur à Madamoiselle de la Renoüillère à cause de son aage et de sa qualité, et à moi de l'amour à cause de celui que je te porte. Fais, au nom de Dieu, que j'aie le premier signal, afin que je l'aille dire au Roy.

Je luy dis que je ne sçavois de quelle façon j'en pourrois venir à bout sans estre aperçue de Madamoiselle de la Renoüillère. Elle me dit qu'elle ne vouloit point que je reçeusse de desplaisir en l'obligeant, et, pour faire qu'elle ne s'en aperçût, que je luy disse tout haut, sitost que la Royne seroit accouchée d'un fils : « Ma fille, chauffe-moi un linge. »

Le lendemain, estant au resveil de la Royne, Sa Majesté me fit l'honneur de me dire elle-même ce qu'elle m'avoit fait dire par Madamoiselle de la Renoüillère, il y avoit desja quelque temps, touchant la confiance qu'elle avoit en moi, et que je ne m'estonnasse d'aucune chose que l'on me peut dire, ni de quelque mine que l'on me fit, d'autant que je n'avois affaire qu'à elle.

Comment et en quel temps la Royne accoucha.

La nuict du vingt-septiesme septembre, à minuict, le Roy m'envoia appeler pour aller voir la Royne qui se trouvoit mal. J'estois couchée dans la garde-robe de la Royne, où estoient les femmes de chambre, où souvent pour rire, on me donnoit de fausses allarmes, me trouvant endormie; tellement que je croyois que ce fust de mesme m'entendant appeler par un nommé Pierrot, qui estoit de la chambre. Il ne me donna pas le temps de me lacer, tant il me hastoit. Entrant en la

chambre de la Royne, le Roy demanda :

— Est-ce pas la sage-femme ?

On luy dit qu'ouy. Il me dit :

— Venez, venez, sage-femme, ma femme est malade. Reconnoissez si c'est pour accoucher, elle a de grandes douleurs.

Ce qu'aiant reconnu, je l'asseuray qu'ouy. A l'instant, il dit à la Royne :

— Ma mie, vous sçavez que je vous ay dit, par plusieurs fois, le besoin qu'il y a que les Princes du sang soient à vostre accouchement. Je vous supplie de vous y vouloir résoudre, c'est la grandeur de vous et de vostre enfant.

A quoy la Royne luy respondit qu'elle avoit tousjours esté résolue de faire tout ce qu'il luy plairoit.

— Je sçais bien, ma mie, que vous voulez tout ce que je veux; mais je connois vostre naturel qui est timide et honteux; que je crains que si vous ne prenez une grande résolution, les voiant cela ne vous empesche d'accoucher. C'est pourquoi, de

rechef, je vous prie de ne vous estonner point, puis que c'est la forme que l'on tient au premier accouchement des Roynes.

Les douleurs pressoient la Royne, à chacune desquelles le Roy la retenoit, et me demandoit s'il estoit temps qu'il fist venir les Princes, que j'eusse à l'en advertir, d'autant que ceste affaire luy estoit de grande importance qu'ils y fussent. Je luy dis que je n'y manquerois pas lors qu'il en seroit temps.

Environ une heure après minuict, le Roy, vaincu d'impatience de voir souffrir la Royne, et croyant qu'elle accoucheroit, et que les Princes n'auroient pas le temps d'y venir, il les envoia quérir, qui furent : Messieurs les Princes de Conti, de Soissons, et de Montpensier (1). Le Roy disoit, les attendant :

(1) François de Bourbon, prince de Conti, marié, en 1605, à une fille du duc de Guise, et mort en 1614. Charles de Bourbon, comte de Soissons, le plus jeune des fils de Louis I, prince de Condé. Né en 1556, mort en 1612.

— Si jamais l'on n'a veu trois Princes en grand'peine, l'on en verra tantost; ce sont trois Princes grandement pitoiables et de bon naturel, qui, voiant souffrir ma femme, voudroient pour beaucoup de leur bien estre loin d'ici. Mon cousin le Prince de Conti, ne pouvant aisément entendre ce qui se dira, voiant tourmenter ma femme, croira que c'est la sage-femme qui luy fait du mal. Mon cousin le Comte de Soissons, voiant souffrir ma femme, aura de merveilleuses inquiétudes, se voiant réduit à demeurer là. Pour mon cousin de Montpensier, je crains qu'il ne tombe en foiblesse, car il n'est pas propre à voir souffrir du mal.

Ils arrivèrent tous trois avant les deux heures, et furent environ demie heure là. Le Roy ayant sçeu de moy que l'accouchement n'estoit pas si proche, les envoia chez

Louis II, duc de Montpensier; marié en 1570 à Catherine-Marie de Lorraine, fille du duc de Guise assassiné devant Orléans.

eux, et leur dit qu'ils se tinssent prêts quand il les enverroit appeler. Monsieur de la Rivière, premier médecin du Roy, monsieur du Laurens, premier médecin de la Royne, monsieur Héroüard (1), aussi médecin du Roy, le seigneur Guide, second médecin de la Royne, avec monsieur Guillemeau (2), chirurgien du Roy, furent appelés pour voir la Royne, et aussi tost se retirèrent en un lieu proche.

Cependant, la grand'Chambre ou Ovalle de Fontaine-bleau (3), qui est proche de

(1) Jean Héroard, seigneur de Vaugrigneuse, premier médecin de Louis XIII, né à Montpellier en 1550, mort au siége de La Rochelle, le 8 février 1628. C'est lui qui, pendant vingt-sept ans, écrivit, avec une patience incomparable, le *Journal de la vie de Louis XIII*, qui forme, à la Bibliothèque nationale de Paris, six énormes volumes in-fol., et qui a été imprimé en partie dans ces dernières années.

(2) Jacques Guillemeau, chirurgien de Henri IV, élève du célèbre Ambroise Paré. Mort le 13 mars 1612.

(3) Nous avons eu la curiosité de visiter, à Fontainebleau, les appartements où se sont passées les scènes curieuses et naïvement décrites par Louise Boursier. Toutes ces pièces sont, à peu de choses

la chambre du Roy, estoit préparée pour les couches de la Royne, où estoit un grand lict de velours cramoisi rouge accommodé d'or. Etoient près le lict de travail aussi, les pavillons, le grand et le petit, qui estoient attachés au plancher et troussés ; ils furent détroussés. Le grand pavillon fut tendu ainsi qu'une tente par les quatre coins, avec cordons; il estoit d'une belle toile de Hollande et avoit bien vingt aulnes de tour; au milieu duquel il y en avoit un petit, de pareille toile, sous lequel fut mis le lict de travail, où la Royne fut couchée au sortir de sa chambre. Les Dames que le Roy avoit résolu qui seroient appelées, furent mandées. Il fut apporté sous le pavillon une chaise, des siéges plians, et des tabourets pour asseoir le Roy, Madame sa sœur, et Madame de Nemours. La chaise

près, dans l'ordre où elles se trouvaient sous Henri IV. A la place même où Marie de Médicis a mis au jour, sous le Grand-Pavillon, Louis XIII, on voit le jeune roi représenté assis sur un dauphin, qu'il dirige au milieu des eaux.

pour accoucher fut aussi apportée, qui estoit couverte de velours cramoisi rouge.

Sur les quatre heures du matin, une grande colique se mesla parmi le travail de la Royne, qui luy donna d'extrêmes douleurs sans avancement. De fois à autres, le Roy faisoit venir les médecins voir la Royne et me parler, auxquels je rendois compte de ce qui se passoit. La colique travailloit la Royne plus que le mal d'enfant, et mesme l'empeschoit. Les médecins me demandèrent :

— Si c'estoit une femme où n'y eust que vous pour la gouverner, que luy feriez-vous?

Je leur proposay des remèdes qu'ils ordonnèrent à l'instant à l'Apoticaire (1), lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie, qu'il disoit qu'en pareil cas faisoient grand bien. Eux sçachant l'affection qu'il avoit au service de Sa Majesté, et que si le

(1) Cet apothicaire se nommait Jean Pangany. (Arch. gén. K.K. 88.)

remède ne faisoit tout le bien que l'on en espéroit, qu'il ne pouvoit faire aucun mal, le firent donner.

(Il y avoit deux anciennes et sages Damoiselles Italiennes, qui estoient à la Royne, lesquelles avoient eu plusieurs enfans, et s'estoient trouvées à plusieurs accouchemens en leur païs. La Royne avoit eu pour agréable qu'elles se trouvassent à son travail pour luy servir comme ses femmes de chambre.)

Les reliques de Madame Saincte Marguerite estoient sur une table dans la chambre, et deux religieux de Sainct-Germain-des-Préz, qui prioient Dieu sans cesse.

Le Roy dit qu'il ne vouloit que personne ne donnast son advis que les médecins, selon que je leur aurois proposé et que nous en serions convenus ensemble; tellement que je puis dire qu'en lieu du monde je n'ay eu telle tranquillité d'esprit pour le bon ordre que le Roy avoit apporté, et l'assurance que m'avoit donné la Royne. Il ar-

riva que pour combattre cette insupportable colique, il falloit plusieurs grands remèdes, à quoy la Royne ne résista nullement; car aussitost que le Roy ou les médecins luy en parloient, elle en estoit contente, pour désagréables qu'ils fussent, ne voulant en rien se rendre coupable de ce mal. C'est pour quoy plusieurs femmes sont souvent cause, par leur opiniâtreté, que les choses leur succèdent mal pour elles et pour leurs enfans.

Le mal de la Royne dura vingt et deux heures et un quart. Elle avoit une telle vertu que c'estoit chose admirable. Elle discerna bien ses douleurs premières et les dernières d'avec les autres, où estoit ceste mauvaise colique, selon que je luy fis entendre. Pendant un si long temps qu'elle demeura en travail, le Roy ne l'abandonna nullement; que s'il sortoit pour manger, il envoyoit sans cesse sçavoir de ses nouvelles. Madame sa sœur en faisait de mesme. La Royne craignoit, devant que d'accoucher,

que Monsieur de Vendosme (1) n'entrast en sa chambre pendant son mal, à cause de son bas aage, mais elle sentant le mal n'y prit pas garde. Il me demandoit à toute heure si la Royne accoucheroit bientost, et de quel enfant ce seroit. Pour le contenter je luy dis qu'oui. Il me demanda de rechef quel enfant ce seroit. Je luy dis que ce seroit ce que je voudrois.

— Eh quoi, dit-il, n'est-il pas fait ?

Je luy dis qu'oui, qu'il estoit enfant, mais que j'en ferois un fils ou une fille ainsi qu'il me plairoit.

Il me dit :

— Sage-femme, puisque cela dépend de vous, mettez-y les pièces d'un fils.

Je luy dis :

— Si je fais un fils (Monsieur), que me donnerez-vous ?

— Je vous donnerai tout ce que vous

(1) César, duc de Vendôme, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594. Il avait donc alors à peu près six ans.

voudrez... Plus tost tout ce que j'ay.

— Je ferai un fils, et ne vous demande que l'honneur de vostre bien-veillance, et que vous me vouliez tousjours du bien.

Il me le promit et me l'a tenu.

Il arriva bien, pendant cette longueur de temps, que ceux que la Royne avoit jugé qui désiroient de me troubler, dirent quelque chose, et firent quelque mine; dont je ne m'estonnai non plus que de rien; d'autant que je voiois que veu le bon courage de la Royne, tout succéderoit à bien, et qu'elle se fioit en moy comme elle m'avoit dit.

Lorsque les remèdes eurent dissipé les coliques, et que la Royne alloit accoucher, je voiois qu'elle se retenoit de crier. Je la suppliay de ne s'en retenir de peur que sa gorge ne s'enfle. Le Roy luy dit :

— Ma mie, faites ce que vostre sage-femme vous dit : criez de peur que vostre gorge s'enfle.

Elle avoit désir d'accoucher dans sa

chaise, où estant assise, les Princes estoient dessous le grand pavillon vis-à-vis d'elle.

J'estois sur un petit siége devant la Royne, laquelle estant accouchée, je mis Monsieur le Dauphin dans des linges et langes dans mon giron, sans que personne sçeut que moi quel enfant c'estoit.

Je l'enveloppai bien.

Ainsi que j'entendois à ce que j'avois affaire, le Roy vint auprès de moy. Je regarde l'enfant au visage que je vis en une grande foiblesse de la peine qu'il avoit endurée. Je demande du vin à Monsieur de Lozeray, l'un des premiers valets de chambre du Roy. Il apporta une bouteille. Je luy demande une cuiller. Le Roy print la bouteille qu'il tenoit. Je luy dis :

— Sire, si c'estoit un autre enfant, je mettrois du vin dans la bouche, et luy en donnerois, de peur que la foiblesse dure trop.

Le Roy me mit la bouteille contre la bouche et me dit :

— Faites comme à un autre (1).

J'emplis ma bouche de vin et luy en soufflay. A l'heure même, il revint et savoura le vin que je luy avois donné.

Je vis le Roy triste et changé. S'estant retiré de moy, d'autant qu'il ne sçavoit quel enfant c'estoit (il n'avoit veu que le visage), il alla vers l'ouverture du pavillon, du costé du feu, et commanda aux femmes de chambre de tenir force linges et le lict prest. Je regarday si je verrois Madamoiselle de la Renoüillère pour luy donner le signal, afin qu'elle allast oster le Roy de peine. Elle bassinait le grand lict. Je vis Gratienne, à qui je dis :

— Ma fille, chauffez-moi un linge.

(1) Il est curieux de trouver ici un épisode analogue à celui qui marqua, deux cents ans plus tard, la délivrance de Marie-Louise. On sait les douleurs, les souffrances de l'impératrice pour donner le jour au roi de Rome. On sait encore que l'empereur, croyant apercevoir une légère hésitation dans la conduite de Dubois, l'accoucheur, lui dit pour le rassurer : « Docteur, faites comme s'il s'agissait d'une marchande de la rue Saint-Denis. »

Alors, je la vis aller gaye au Roy, lequel la repoussoit et ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle me dit depuis. Il luy disoit que c'estoit une fille; qu'il le connoissoit bien à ma mine. Elle l'asseuroit bien que c'estoit un fils, que je luy en avois donné le signal. Il luy disoit :

— Elle fait trop mauvaise mine.

— Sire, elle vous a dit qu'elle le feroit.

Il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'aiant eu un fils, je la peusse faire telle.

Elle luy répondit :

— Il est bien possible, puisqu'elle l'a fait.

Madamoiselle de la Renoüillère entra, qui vit le Roy se fascher avec Gratienne. Elle vint à moy; je luy fis le signal. Elle me demanda à l'oreille; je luy dis à la sienne que ouy. Elle détroussa son chaperon, et alla faire la révérence au Roy, et luy dit que je luy avois faict le signal, et mesmes luy avois dit à l'oreille.

La couleur revint au Roy, et vint à moy, à costé de la Royne, et se baissa, et mit la bouche contre mon oreille, et me demanda :

— Sage-femme, est-ce un fils?

Je luy dis qu'ouy.

— Je vous prie! ne me donnez point de courte joye; cela me feroit mourir.

Je développe un petit (1) Monsieur le Dauphin, et luy fis voir que c'estoit un fils, que la Royne n'en vit rien.

Il leva les yeux au ciel, ayant les mains jointes, et rendit grâces à Dieu. Les larmes luy couloient sur la face aussi grosses que de gros pois. Il me demanda si j'avois fait à la Royne, et s'il n'y avoit point de danger de luy dire. Je luy dis que non, mais que je suppliois Sa Majesté que ce fût avec le moins d'émotion qu'il luy seroit possible. Il alla baiser la Royne, et luy dit :

— Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait une grande grâce

(1) *Un petit,* pour *un peu.*

de nous avoir donné ce que nous luy avions demandé. Nous avons un beau fils.

La Royne, à l'instant, joignit les mains, et les levant avec les yeux vers le ciel, jeta quantité de grosses larmes, et à l'instant tomba en foiblesse. Je demanday au Roy à qui il luy plaisoit que je baillasse Monsieur le Dauphin. Il me dit :

— A madame de Montglas, qui sera sa gouvernante.

Madamoiselle de la Renoüillère le prit et le bailla à Madame de Montglas. Le Roy alla embrasser les Princes, ne s'estant pas aperçu de la foiblesse de la Royne, et alla ouvrir la porte de la chambre, et fit entrer toutes les personnes qu'il trouva dans l'antichambre et grand cabinet. Je crois qu'il y avoit deux cens personnes, de sorte que l'on ne pouvoit point se remuer dans la chambre pour porter la Royne dans son lict. J'estois infiniment faschée de la voir ainsi. Je dis qu'il n'y avoit aucune apparence de faire entrer ce monde cy, que la Royne ne fût

accouchée. Le Roy m'entendit, qui me vint frapper sur l'épaule, et me dit :

— Tais-toy, tais-toy, sage-femme; ne te fasche point. Cet enfant est à tout le monde; il faut que chacun s'en réjouisse.

Il estoit dix heures et demie du soir, le jeudy, XXVII septembre mil six cens un, jour de Saint-Cosme et Saint-Damian, neuf mois et quatorze jours après le mariage de la Royne (67).

Les valets de la chambre du Roy et de la Royne furent appelés, qui portèrent la chaise près de son lict, auquel elle fut mise. Et alors, l'on remédia à sa foiblesse; et luy aiant rendu le service que je devois, je fus accommoder Monsieur le Dauphin, que Madame de Montglas me remit entre les mains, où Monsieur Héroüard se trouva (2), &

(1) D'après le Journal de Pierre de Lestoile, le mariage aurait été consommé à Lyon, le 9 décembre 1600, c'est-à-dire, 4 jours avant l'époque assignée par L. Bourgeois.

(2) Premier médecin du jeune Dauphin. *Voy.* la note 1, p. 107.

commença de là à le servir. Il me le fit laver entièrement de vin et d'eau, et le regarda par tout avant que je l'emmaillotasse. Le Roy amena les Princes et plusieurs Seigneurs le voir. Pour tous ceux de la Maison du Roy et de la Royne, le Roy leur faisoit voir & puis les envoioit pour faire place aux autres. Chacun estoit si réjouy qu'il ne se peut exprimer ; tous ceux qui se rencontroient s'embrassoient sans avoir égard à ce qui estoit du plus ou du moins. J'ay entendu dire qu'il y eust des dames qui, rencontrant de leurs gens, les embrassèrent, estant si transportés de joye qu'elles ne sçavoient ce qu'elles faisoient.

Ayant achevé d'accommoder mon dit Seigneur, je le rendis à Madame de Montglas, qui l'alla monstrer à la Royne, qui le vit de bon œil, et par son commandement fut conduit en sa chambre par ma dite dame de Monglas, Monsieur Hérouard, et toutes les femmes qui devoient estre à luy : où, aussitost qu'il y fut, sa chambre ne désemplissoit

nullement. N'estoit qu'il estoit sous un grand pavillon où l'on n'entroit pas sans l'adveu de madite dame de Montglas, je ne sçay comment l'on eût pu faire : le Roy n'en avoit pas sitost amené une bande de personnes qu'il en ramenoit une autre. L'on me dit que par les bourgs, toute la nuict, ce ne fut que feux de joie, que tambourgs et trompettes, que tonneaux de vin défoncés pour boire à la santé du Roy et de la Royne, et de Monsieur le Dauphin. Ce ne furent que personnes qui prirent la poste pour aller en divers païs en porter la nouvelle, et par toutes les provinces et bonnes villes de France.

A l'instant que la Royne fut accouchée, le Roy fit dresser son lict attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Royne craignoit qu'il n'en reçut de l'incommodité, mais il ne la voulut jamais abandonner.

Je trouvay le lendemain après-dîner Monsieur de Vendosme, qui estoit seul

à la porte de l'anti-chambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet par où l'on passoit pour aller chez Monsieur le Dauphin, et estoit arresté fort étonné. Je luy demanday :

— Hé quoi! Monsieur, que faites-vous-là!

Il me dit :

— Je ne sçay. Il n'y a guères que chascun parloit à moy... Personne ne me dit plus rien!

— C'est, Monsieur, que chacun va voir Monsieur le Dauphin qui est arrivé depuis un peu. Quand chascun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparavant.

Je le dis à la Royne, qui en eut grand pitié, et dit :

— Voila pour faire mourir ce pauvre enfant!

Et commanda que l'on le caressât autant ou plus que de coustume.

— C'est que chacun s'amuse à mon fils,

et que l'on ne pense pas à luy. Cela est bien estrange à cet enfant (1).

La bonté de la Royne a toujours été merveilleusement grande.

Le vingt-neufviesme du dit mois, je fus pour voir Monsieur le Dauphin. Son huissier Bira m'ouvrit la porte. Je vis la chambre pleine. Le Roy, Madame sa sœur, les Princes et Princesses y estoient, à cause que l'on vouloit ondoier Monsieur le Dauphin. Je me retiray. Le Roy m'aperçut et me dit :

— Entrez, entrez; ce n'est pas à vous à n'oser entrer...

Il dit à Madame et aux Princes :

— Comment! J'ay bien veu des personnes, mais je n'ay jamais rien veu de si résolu, soit homme soit femme, ni à la guerre ni ailleurs, que cette femme-là. Elle tenoit mon

(1) Voilà une réflexion dont on saura gré à Marie de Médicis, qui ne pouvait guère aimer le bâtard de son époux, et qui, pourtant, est prise de pitié pour cet enfant.

fils dans son giron, et regardoit le monde avec une mine aussi froide que si elle n'eust rien tenu. C'est un Dauphin, qu'il y a quatre-vingts ans qu'il n'en estoit né en France (1).

Sur ce je luy répliquay :

— J'avois dit à Vostre Majesté, Sire, qu'il y alloit beaucoup de la santé de la Royne.

— Il est vray, ce dit le Roy. Je ne l'ay aussi dit à ma femme qu'après que tout a esté faict, et si la joie l'a fait esmouvoir, jamais femme ne fit mieux qu'elle a faict. Si elle eût faict autrement, c'étoit pour faire mourir ma femme. Je veux dorénavant vous nommer *ma résolue*.

Le Roy me fit l'honneur de me demander si je voulois estre la remueuse de Monsieur le Dauphin, et que j'aurois pareils gages que la nourrice. Je fis supplier Sa Majesté d'avoir agréable que je ne quitasse.

(1) Le Béarnais fait ici allusion à Henri, fils de François Ier, né le 31 mars 1518, et qui est devenu Henri II.

pas l'exercice ordinaire de sage-femme, pour me rendre toujours plus capable de servir la Royne; qu'il y avoit là une honnête femme qui l'entendoit fort bien (1).

Je demeuray auprès de la Royne pour la servir en sa convalescence, environ un mois. Puis, huict jours après, attendant le retour de Sa Majesté à Paris, qui m'avoit fait commander de l'attendre.

(1) Cette *remueuse* ou berceuse, à laquelle fait allusion Louise Bourgeois, se nommait Geneviève Robert, dite madame Bélier. Elle avait 340 liv. de gages.

Des Couches de la Royne, de Madame Elizabeth, première Fille de France (1).

LA Royne estant grosse de Madame sa fille aisnée, alla à Fontainebleau pour y faire ses couches, et partit en octobre de Paris (2), après la moitié du mois; où estant arrivée, l'on avoit veu quantité de nourrices qui importunoient tellement le Roy et la Royne, et tout le monde, que leurs Majestés en remi-

(1) Elisabeth de France épousa, en 1615, Philippe IV, roi d'Espagne.

(2) Année 1602.

rent l'élection à Fontaine-bleau, où il ne manqua d'en venir de tous costés. L'on attendit proche de l'accouchement de la Royne, à en faire l'élection.

Il vint un homme, lequel avoit envoié sa femme pour estre nourrice; laquelle avoit une petite fille fort délicate et menüe; la femme estoit bien honneste et de gens de bien; en faveur de quoy il se trouva des plus signalés Seigneurs de la Cour qui en parlèrent d'affection aux médecins. Ce fut une affaire qui me donna bien de la peine.

Elle logea chez une de mes amies, laquelle s'employa de bon cœur pour elle. Elle me prioit aussi d'y faire ce que je pourrois. Je voyois son enfant extrêmement menüe; mais elle estoit appropriée à son advantage, de sorte que la har paroit le fagot. Quand l'on m'en parloit, je ne pouvois respondre gayement, à cause que sa nourriture ne m'agréoit guères.

Je fus un jour, comme j'avois de cous-

tume, la voir, où j'entendis nommer cette nourrice du nom de son mari. Je me souvins que c'estoit le nom d'un jeune homme que mon mari avoit traité de la vérolle, lequel avoit voulu sortir sans attendre qu'il eust esté guéri (1). Il dit à mon mari qu'il estoit guéri, qu'il se sentoit bien, et qu'il vouloit prendre l'air et se fortifier pour se marier. Mon mari lui remontra ce qui en pouvoit arriver. Il s'en moqua, et luy dit : Je suis content de vous.

A trois ou quatre années de là, je vis quelqu'un de la ville où il estoit; j'en demanday des nouvelles, sçavoir s'il estoit marié. L'on me dit qu'il y avoit longtemps, dès son retour de Paris, mais qu'il y avoit un malheur en son ménage; que sa femme avoit desja eu deux ou trois enfans qui sortoient tous pourris de son ventre. Je me souvins que mon mari luy avoit dit qu'il

(1) Il faut se rappeler qu'à cette époque les chirurgiens avaient l'habitude de recevoir des malades comme pensionnaires chez eux.

n'estoit pas guéri, et que s'il se marioit, qu'il en arriveroit ainsi.

Je fus bien empeschée, et eusse voulu ne l'avoir jamais veüe. Cette mienne amie s'aperçut que j'avois changé de couleur; elle me pressoit de luy en dire la cause. Je ne voulois pas. Elle m'y força par ses prières, et luy dis que je ne me trouverois pas à l'élection des nourrices, pour n'en dire ny bien ny mal; qu'elle me faisoit grand pitié, parce qu'elle ne sçavoit pas quel estoit son mal; cependant, que si l'on la retenoit, je le dirois; que si elle n'estoit retenue je n'en parlerois point, et la laisserois retourner en son païs.

Elle fut retenue, et aussi tost on fit estat de renvoier toutes les autres. C'estoit l'heure du disner. Je fis chercher monsieur du Laurens (1), lequel estoit allé disner en compagnie. Comme je vis qu'il ne se trouvoit point, et qu'il n'eust pas esté à pro-

(1) Premier médecin de la reine. Voir la note 1, p. 65.

pos de le dire quand les autres nourrices eussent esté renvoyées, je priay Madamoiselle Cervage, femme de chambre de la Royne, de luy aller dire de ma part. Ce qu'elle fit; laquelle luy dit :

— Allez dire à la sage-femme qu'elle m'a aujourd'hui rendu un bon service; que si je l'eusse sçeu d'une autre personne que d'elle, que je ne l'eusse jamais voulu voir, et que je luy en sçay bon gré.

La Royne le dit aussitôt au Roy, lequel dit tout haut que des nourrices venoient de loin pour le tromper devant tout le monde. Il envoya chercher Monsieur du Laurens et les autres médecins, lesquels me vindrent trouver pour sçavoir la vérité, et comment je vérifierois cela. Je leur dis le tout, et que pour preuve il y avoit un valet de chambre de Monsieur de Beaulieu-Ruzè, qui, demeurant en nostre logis, l'avoit aydé à penser, qui en pourroit dire la vérité, & un autre qui estoit chirurgien à Auxerre, qui avoit esté en mesme temps chez nous.

Comme cela fut vérifié, l'on fit une autre élection de nourrices (1).

J'estois infiniment faschée du mécontentement de cette femme-là; mais le service que je devois à leurs Majestés estoit tout autre chose.

J'escrivis par la poste à mon mari comment les choses s'estoient passées.

Le mari de cette femme, qui n'avoit osé aller à Fontaine-bleau, d'autant que trois ou quatre officiers du Roy de la ville d'où elle estoit, l'estoient venu voir chez nous, qui sçavoient son mal, lesquels attendoient, à ce que l'on dit, si je ne l'eusse dit, pour le dire. Il craignoit qu'ils en parlassent avant l'affaire faicte. Il estoit tenu autour de Fontaine-bleau. Il fut aussitost à Paris, où il alla essayer de surprendre mon mari. Il l'alla

(1) Les deux nourrices données à Élisabeth de France furent : Première nourrice, à 1,200 liv. de gages, Opportune Oudé, dite du Fot.

Seconde nourrice, à 600 liv. : Augustine Melluet, dite la Picarde.

saluer et caresser. Mon mari s'estonnoit de cela, veu que je luy avois mandé. Il luy dit :

— Monsieur, j'ay bien besoin de vostre aide; vous sçavez comme il y a tant de temps que je fus pensé chez vous. Il y a un riche marchand de nostre ville qui m'a appellé vérollé. Il y a longtemps que nous plaidons ensemble. Il faut qu'il me ruine ou que je le ruine. Si vous voulez tant m'obliger de me faire un rapport (1), comme je n'ay pas esté pensé chez vous que d'un petit ulcère non malin que j'avois à la jambe, je vous donneray ce qu'il vous plaira.

Mon mary luy dit qu'il sçavoit bien que cela n'estoit pas ainsi; que pour rien il ne feroit une fausseté. Il le fit prier, puis menacer. En fin, le fit assigner devant le Lieutenant civil Miron (2) pour luy déli-

(1) Rapport ou certificat médico-légal.

(2) François Miron, petit-fils d'un médecin de Charles IX. Il fut lieutenant civil et prévôt des mar-

vrer rapport. Mon mary ne croiant pas qu'il deust insister, ne comparut point sur les deux premières assignations. Il fit dire qu'il y seroit condamné par corps et mené sans scandale. Il fut donc mené par deux sergents, où il fut fort tancé d'avoir refusé rapport à cet homme, qui disoit estre icy retenu pour cela protestant tous despens, dommages et intérests contre luy. Monsieur le Lieutenant civil donna du papier et de l'encre, et commanda à mon mary de luy délivrer sur l'heure un rapport. Mon mary demanda s'il n'entendoit pas un rapport véritable. Monsieur le Lieutenant luy dit qu'ouy. Mon mary luy en donna un tout cacheté, et demanda à l'autre s'il tenoit mon mary pour homme de bien, et s'il le croiroit pas en son rapport. Il dit qu'ouy, ne pouvant faire autrement. Il fut ouvert,

chands sous Henri IV, et mourut en 1609. Paris lui doit une partie de ses embellissements, entre autres la façade de l'Hôtel de Ville, pour la construction de laquelle il abandonna ses appointements.

où Monsieur le Lieutenant vit le mal, et sçeut comment tout s'estoit passé. Monsieur le Lieutenant luy dit honte, et le força de signer le rapport de mon mary, à cause de sa témérité. Nous le gardons.

Il ne se peut dire les médisances et meschancetés qu'eux et les leurs nous ont faites et font tous les jours à ce sujet. Il vaut bien mieux que nous en ayons du mal, qu'il fust arrivé mal à Madame. L'on n'a pas tousjours du bien pour bien faire, sur l'heure; le temps amène tout.

Sa Majesté accoucha le Vendredy, vingt-deuxiesme novembre, mil six cents deux, à neuf heures et demie du matin. Elle croioit avoir un fils; tellement que quand elle sçeut que c'estoit une fille, elle en fut estonnée, à cause qu'elle pensoit que le Roy en seroit fasché. Mais il n'en fit aucune mine. Tant s'en faut : Il consoloit la Royne, et luy disoit que Dieu sçavoit bien ce qu'il leur falloit; qu'il estoit nécessaire de faire des alliances en Espagne et en Angleterre.

La Royne accoucha heureusement, sans colique; car elle s'estoit empeschée, estant grosse, de manger chose qui luy peust faire mal, ny à l'enfant, à cause de son premier accouchement qui avoit esté si rude.

La Royne accoucha dans son lict de travail, dans sa chambre qui regardoit son petit jardin, à costé de la chambre en Ovalle, comme j'ay dit parlant de la naissance du Roy. Çont tousjours esté les mesmes meubles de couche qui luy ont servy. Il ne se trouva personne que les Médecins, mes Dames de Guerche-ville, Conchine, de Montglas, avec les femmes de chambre. Je demeuray à servir Sa Majesté pendant sa couche comme j'avois fait à celle du Roy, et retourné au train comme j'avois faict l'autre fois.

L'Accouchement de la Royne, de Madame Chrestienne (1).

LA Royne demeura à Paris pour faire ses couches, à cause de l'hyver. Sa Majesté me fit commander d'aller coucher au Louvre bien çinq semaines avant son accouchement, qui fut le vendredy dixiesme febvrier mil six cents six à deux heures après midy, et qui fut dans sa chambre ordinaire du Louvre. La Royne a accouché de tous ses enfants, commençant au Roy, d'un gros et d'un menu.

(1) Chrétienne ou Christine de France épousa, en 1616, Victor IV, duc de Savoye.

Le Roy estoit assez puissant; Madame, fille aisnée, estoit menuë; et Madame Chrestienne estoit puissante. La Royne en fut plus malade. Elle en accoucha dans sa chaise, ainsy qu'elle avoit fait du Roy. Plusieurs personnes croioient que ce seroit un fils, à cause qu'elle avoit demeuré quatre ans sans avoir d'enfans. Je diray avec vérité que le Roy consola encore la Royne sur les alliances, et ne tesmoigna jamais d'en estre fasché. Il alloit souvent voir Madame, tout de mesme que si c'eust esté un fils, et n'en pouvoit parler avec trop d'affection à la Royne, à son gré comment il la trouvoit belle.

Les couches de la Royne se passèrent heureusement, pendant lesquelles je reçeus un honneur de Sa Majesté.

Un jour que Madame Conchine estoit auprès d'elle, j'approchay pour luy rendre quelque service. J'avois pris ce jour là un manteau de chambre neuf. La Royne me dit :

— Hé! Sage-femme, te voilà brave! Cela me plaist!

Madite Dame luy respondit :

— Madame, vous avez agréable de la voir bien; vous la pouvez bien mettre.

— Ouy. Mais je voudrois qu'elle eust quelque chose qui la fit recognoistre pour estre à moy, que les autres n'osassent porter.

— Madame, vous luy pouvez faire porter le chaperon de velours, ainsy qu'à vos nourrices. Pas une autre n'en oseroit porter.

— Il est vray, ce dit la Royne. J'ay regret que je ne m'en suis advisée plustost.

Et sur l'heure, commanda à Monsieur Zocoly, son tailleur, d'aller à l'argenterie quérir du velours pour me faire des chaperons.

Voilà comment j'ay esté la première sage-femme qui l'a jamais porté (1). Elles por-

(1) Louise Bourgeois s'est fait représenter avec cet appendice sur la tête, signe de la charge qu'elle occupait à la cour. (Voir notre gravure.)

toient, à ce que m'ont dit personnes qui ont cogneu celles de la Royne Mère du Roy Henry troisiesme, le colet de velours et la grosse chaisne d'or au col. La Royne dont je viens de parler, en a eu deux : sa première mourut; elle en reprit une autre. J'ay eu l'honneur que femme du monde n'a touché la Royne que moy pour l'accoucher ny pour la garder. S'il eust plu à Dieu nous garder nostre bon Roy, j'eusse espéré la servir de tout ce qui luy eust pleu luy donner.

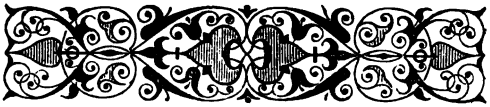

L'Accouchement de la Royne, de Monsieur le Duc d'Orléans (1).

La Royne partit de cette ville environ la mi-Mars (2), pour aller à Fontaine-bleau faire ses couches. Ainsi qu'elle se promenoit dans sa belle galerie, environ sur les cinq heures du soir, elle sentit une grande dou-

(1) Cet enfant, désigné ici, par Louise Bourgeois, sous le titre de duc d'Orléans, n'eut réellement pas de nom. Il mourut le 16 novembre 1611, âgé d'environ quatre ans et demi. Son corps fut porté à Saint-Denis, près de celui de son père, son cœur aux Célestins de Paris, et ses entrailles dans l'église de Saint-Germain-en-Laye.

(2) Année 1607.

leur qui la fit promptement retourner dans sa chambre, où d'autres grandes douleurs la prirent, sans qu'elle put permettre qu'on l'eust déshabillée. Elle en eut environ quatre presque insupportables. L'on appela les tapissiers et femmes de chambre, qui achevèrent de tout accommoder.

La Royne fut mise dans son lict de travail à la manière accoustumée, duquel elle se levoit quand il luy plaisoit. Après ces pénétrantes douleurs, elle demeura bien trois heures sans douleurs.

Le Roy se trouvoit mal, qui se coucha dans le grand lict de la Royne, et m'appela pour sçavoir comment il alloit de son travail. Je luy dis que je ne l'avois point encore recogneu ; que lors que je le sçaurois, je luy dirois ce qui en seroit lors que les douleurs l'auroient reprise ; que c'estoit bien pour accoucher, mais que je ne pouvois dire si l'enfant alloit bien encore. Lorsqu'il sçeut que les douleurs eurent repris à la Royne, il m'appela et m'en demanda des nouvelles.

Monsieur du Laurens estoit auprès de luy. Je suppliay Sa Majesté de ne se point estonner; que tout réüssiroit à bien; que véritablement l'enfant venoit les pieds devant, mais qu'il estoit menu ; que la Royne estoit pleine de courage, et avoit de bonnes douleurs. Le Roy me dit :

— Sage-femme, je sçay que vous avez la vie de ma femme et de son enfant plus chère que la vostre. Faites ce qui sera de vous. Si vous voyez qu'il y ait du danger, vous sçavez qu'il y a ici cet homme de Paris qui accouche les femmes (1). L'on le tiendra dans le grand cabinet. Je redouterois fort, s'il en estoit besoin, que la peur qu'en auroit ma femme, la mettroit en danger de sa vie; joint qu'il n'y a femme au monde plus honteuse s'il falloit qu'un homme l'eut veuë. Allez vers elle.

J'y fus. Aussitost qu'il luy prît une douleur, avec peu d'aide que je luy fis, elle

(1) Le Béarnais fait ici allusion à Honoré, célèbre

accoucha heureusement d'un aussi bel enfant qu'il s'en vit jamais, qui estoit grand et menu. La joye en fut si grande que l'on ne la sçauroit dire. Le Roy se leva gay pour s'en resjouir avec tout le monde.

Jamais Monsieur Honoré n'avoit esté à la Cour ny à Fontaine-bleau, pour les couches de la Royne, que cette fois là, lequel n'entra jamais, ny pendant ny après l'accouchement, dans la chambre de la Royne. Ce fut quelqu'un qui le voulut gratifier, désirant qu'il eut l'honneur et le profit d'estre là pour un besoin. Encore, Monsieur Du Laurens me pria de le trouver bon, pour survenir, s'il arrivoit quelque chose d'estrange, à cause que la Royne estoit beaucoup plus grosse qu'elle n'avoit encore esté. Je luy dis que je ne trouverois jamais rien de mauvais qui peust servir à la Royne, ma maîtresse. Nous avions souvent mangé ensemble dans ma chambre. Je le faisois à

accoucheur, et dont Louise Bourgeois parle elle-même quelques lignes plus loin.

cause que j'estois bien aise que l'on congneust comme quoy nous estions en bonne intelligence, luy et moy. La Royne accoucha le lundy seiziesme avril mil six cens sept, à dix heures et demie du soir.

L'Accouchement de la Royne, de Monsieur le Duc d'Anjou (1).

LA Royne partit de cette ville vers la fin de mars (2) pour aller faire ses couches à Fontaine-bleau. Elle accoucha le vendredy, vingt-cinquiesme avril mil six cens huict, jour de Saint-Marc Evangeliste, à neuf heures et demie du matin. Le mal la prit le matin, que le Roy estoit allé voir le grand canal qu'il faisoit faire à Fontaine-bleau ; de sorte

(1) Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois. Il mourut en 1660. Il épousa : 1° Marie de Bourbon Montpensier; 2° Marguerite de Lorraine, laquelle mourut en 1672.

(2) Année 1608.

que Sa Majesté accoucha que le Roy n'y estoit pas. Le jeune Loménie, qui est à présent Trésorier de M. (1), en porta la nouvelle au Roy, qui retourna en grande diligence voir la Royne et Monsieur. Il les vit avec un contentement extrême. Il embrassa tant la Royne de luy avoir fait un si beau fils! C'estoit un gros et gras enfant, qui avoit demeuré peu à naistre; de sorte qu'il sembloit, le regardant, qu'il avoit un mois. La Royne en accoucha dans son lict de travail. Il est à remarquer qu'il est venu au monde regardant le Ciel, qui n'est pas une chose commune : de cent enfans, il n'y en vient quelquefois pas un, quoique l'on die que les filles y viennent; chose qui n'est point. En tous les enfans que j'ay reçeus, je ne crois pas en avoir reçeu trente. Venant

(1) Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne. Il devint ministre sous Louis XIII, et on lui doit des *Mémoires sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*. Son père, Antoine de Loménie, duc de Brienne, a laissé à la bibliothèque royale un recueil de pièces historiques connu sous le nom de *Fonds de Brienne*.

ainsy, je crus que c'estoit un si bon augure pour luy et pour toute la France, que j'en estois ravie. Et, de fait, toutes les personnes de jugement qui l'ont sçeu, l'ont attribué à tant de bénédictions, de générosités, d'obéyssance, et contentement pour le Roy et la Royne, qu'il ne se peut dire davantage, à cause que tout ce qui regarde le Ciel n'a rien de terrestre.

Il y eut grand' joye en toute la Cour. Chacun s'entre-embrassait. Il me souvient, entre autres choses, que Madamoiselle de la Renoüillère, première femme de chambre de la Royne, dont j'ay ci-devant parlé, rencontra un des valets de chambre du Roy, qui la baisa de si bon courage, qu'elle n'avoit plus qu'une dent pour la décoration de sa bouche, qu'il luy mit dedans. Chacun loüa Dieu et se resjouit. Monsieur d'Argouje, Trésorier de la Royne, me vint embrasser comme je venois de remuer Monsieur. La Royne le sçeut, et me le dit. Je luy dis :

— Il est vray, Madame. Il ne paraissoit non plus à mon col qu'une souris feroit à un quartier de lard.

Les couches de la Royne furent heureuses, où j'eus l'honneur de la servir comme j'avois toujours faict.

Accouchement de la Royne de Madame troisiesme fille de France (1)

MADAME, troisiesme fille, naquit à Paris, dans le Louvre, le jeudy, vingt-sixiesme novembre mil six cens neuf, à dix heures et demie du soir. Le mal d'enfant prit la Royne sur les cinq heures du soir. Madame de Guise, la doüairière (2), et Madame la Princesse

(1) Henriette de France, épousa en 1625, le malheureux Charles Ier, roi d'Angleterre.

(2) Catherine de Clèves, veuve de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré, assassiné au château de Blois, le 23 décembre 1588.

de Conty (1) estoient alors proches de Sa Majesté, lesquelles se vouloient retirer, à cause qu'elles sçavoient comment aux autres couches cela s'estoit passé. La Royne le permit à Madame la Princesse de Conty, à cause qu'elle estoit indisposée. Pour Madame sa Mère, la Royne la retint auprès d'elle.

Il y avoit quelque temps que la Royne avoit fait venir un Tourneur dans son Cabinet, qui faisoit des chappelets du bois de Sainct-François, dont elle en donna aux Princesses et à quelques Dames. Il fallut oster le tour et tout l'équipage du faiseur de chappelets.

La Royne fit ses couches dans son grand cabinet.

Ce fut pendant ces couches là que je représentay à une dame de la Royne la perte que je faisois pendant deux mois que je de-

(1) Charlotte-Marguerite de Montmorency, laquelle épousa, le 3 mars 1609, Henri de Bourbon, 2e du nom, prince de Conti. Elle mourut en 1630.

meurois proche de Sa Majesté, pour les bonnes maisons de cette ville, qui, leur ayant manqué une fois, ne me redemandoient jamais, s'estant servies d'une autre; & que n'ayant autre chose que mes récompenses, vieillissant, je demeurerois à cette occasion avec peu de practique et de moyens. Elle me fit tant de grâce que de le faire entendre à la Royne, laquelle pria le Roy de me donner six cens escus de pension en cette considération. Le Roy ne m'en voulut donner que trois. Il me dit :

— Je vous donne trois cens escus de pension, que vous aurez tousjours, et tous les ans ma femme accouchera (1). Si c'est un fils, vous aurez cinq cens écus de mes coffres, de récompense. Avec vos trois cens escus de pension, ce sont huict cens escus que vous aurez, avec ce que vous y gaignerez avec les Princesses et autres

(1) Le malheureux Vert-Galant ne prévoyait guère le couteau de Ravaillac, qui devait le frapper moins de six mois après cette forfanterie...

Dames. Si ma femme ne fait qu'une fille, vous aurez trois cens escus de récompense et trois cens de pension. Il faut faire plus de récompense des fils que des filles.

Dès la naissance du Roy, il ordonna cinq cens escus des fils, et trois des filles. La Royne me donnoit encore quelquefois deux cens escus.

Le Roy me dit :

— Mon fils sera incontinent grand qui vous fera du bien, outre tout cela, et à tous les vostres; vous ne manquerez jamais, ayant si bien servi ma femme.

Je fus donc mise sur l'estat des pensions, ayant eu le brevet du Roy. Ce fut en décembre, et le Roy mourut en may, où je perdis tout à la fois; car depuis je n'ay eu que la pension. Je n'ay pas sujet de me plaindre, car je n'ay rien osé demander (1).

(1) Le Catalogue des Livres de la Bibliothèque du docteur Payen (1873) mentionne, sous le n° 388, un exemplaire des *Observations diverses sur la stérilité*, de Louise Bourgeois. A cet exemplaire, qui a

été vendu 21 francs, était jointe une Lettre sur parchemin, signée Henri IV, contenant l'ordre de payer « à Louise Bourgeois, femme de Martin Boursier, la somme de cinq cens escus soleil, pour avoir servy « e sage-femme à la Royne. » Voir encore, *Arch. gén. E.* Carton 102-103.

Chapitre particulier des Naissances et des Baptesmes des Enfans de France, sous le Roy Henry IV, de très-glorieuse mémoire.

MONSEIGNEUR le Dauphin est nay le jeudy, vingt-septiesme septembre, mil six cens un, à dix heures et demie du soir, à Fontaine-bleau, et a esté baptisé le quatorziesme septembre mil six cens six, au dit Fontaine-bleau. Le pape Paul V est son parrain. Monsieur le Cardinal de Joyeuse l'a tenu pour luy. Ma-

dame la Duchesse de Mantoue est sa marraine. Elle y estoit en personne.

Madame est née le vendredy, vingt-deuxiesme novembre mil six cens deux, à neuf heures et demie du matin, à Fontainebleau, et a esté baptisée le quatorziesme septembre mil six cens six, au dit Fontainebleau. Madame l'Archiduchesse de Flandre est sa marraine. Et a nom Elizabeth. Madame d'Angoulesme l'a tenue en son absence (1).

Madame, la seconde, est née le vendredy

(1) Voici en quels termes Pierre de Lestoile parle de cette naissance :

« Le vendredy 25 de ce mois, la Reine accoucha à Fontainebleau d'une fille. A quoi elle ne s'attendoit pas, pour ce que sœur Ange, qui étoit une dévote que le Pape lui avoit envoyée, & qui lui avoit prédit qu'elle seroit Reine de France, l'avoit assurée du contraire, & qu'elle auroit un fils : tellement qu'elle en pleura fort & ferme, & l'appelant *ragasche,* ne s'en pouvoit contenter. Le Roy, encore qu'il eût bien désiré le contraire autant & plus qu'elle, ne laissa néanmoins de la consoler & reconforter fort bien, mais

dixiesme de février mil six cens six, à deux heures après midy, au Louvre, à Paris; a esté baptisée le quatorziesme septembre mil six cens six, au dit Fontaine-bleau. Monsieur le duc de Lorraine est son parrain, et Madame la Grande-Duchesse de Florence est sa marraine. Le sieur Don Joüan l'a tenue pour elle. Et a nom Chrestienne.

Monseigneur le Duc d'Orléans est nay le lundi seiziesme avril, mil six cent sept, à deux heures et demie du soir, à Fontaine-bleau. Il n'a point eu de nom. Il est mort le mercredy seiziesme jour de novembre mil six cens onze, après minuict, et est dans la cave de l'église Sainct-Denis, près du corps du Roy son père. Son cœur aux

plaisamment, lui disant que si elle n'eût été de ce sexe, elle n'eût jamais été Reine de France; & qu'au surplus, ils n'avoient point faute de moyens, Dieu merci, pour la pourvoir, & que beaucoup d'autres demeureroient là, si la leur demeuroit (Pierre de Lestoile). »

Célestins, à Paris ; et ses entrailles devant le grand autel, à Sainct-Germain-en-Laye.

Monseigneur le duc d'Anjou est nay le vendredy vingt-cinqiesme jour d'avril mil six cens huict, jour de Sainct-Marc Evangeliste, à neuf heures et demie du matin, à Fontaine-bleau. Et a esté baptisé le quinziesme jour de juin mil six cens quatorze, en la Chapelle de la Royne, au Louvre. La Royne Marguerite est sa marraine, et Monsieur le Cardinal de Joyeuse est son parrain. Et a nom Gaston-Jean-Baptiste. La Royne Marguerite a donné le nom de Gaston, suivant l'intention du Roy son père ; et Monsieur le Cardinal de Joyeuse, Jean-Baptiste.

Madame, dernière, est née le jeudy vingt sixiesme novembre mil six cens neuf, au Louvre, à Paris, à dix heures et demie du soir ; et a esté baptisée le quinziesme juin

mil six cens quatorze, en la Chapelle de la Royne, au Louvre. Madame Elizabeth, sa sœur, est sa marraine ; et Monsieur le Cardinal de la Rochefoucaut est son parrain. Et a nom Henriette-Marie.

FIN

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Sur les presses de ALCAN-LÉVY

Typographe à Paris

Le 15 mars 1875

Pour LÉON WILLEM, Libraire

A PARIS.

X

AM
E.F.

JUN 22 1965